
SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGETAIRE 075
« AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES
ET IRRIGATION »

Date d'entrée en vigueur :

28/06/2022

Durée du Programme : 05 ans

Du 21/04/2022 au 20/04/2027

Coût du Programme :

72,050 milliards FCFA soit 127,1
millions de \$ US

Financement du Programme

Financement Etat Burkinabè : 1,73%

Prêt IDA : 35,43%

Don IDA : 35,43%

Don GAFSP : 18,90%

Contribution des bénéficiaires : 8,50%

Composantes du Programme

- I. Services de conseil numérique pour
l'agriculture, la prévention et la gestion
des crises alimentaires
- II. Durabilité et capacité d'adaptation de
la base productive du système
alimentaire
- III. Intégration des marchés alimentaires
régionaux et commerce
- IV. Composante de réponse d'urgences
contingente
- V. Gestion du Programme

Zones d'intervention

- ✓ Région de la Boucle du Mouhoun

SITUATION DE REFERENCE DES MICROPROJETS

RAPPORT FINAL

Septembre 2024



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES ANNEXES	vii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	viii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
II. METHODOLOGIE	4
2.1. Cadrage de l'étude.....	4
2.2. Conception du questionnaire de collecte des données	4
2.3. Collecte de données.....	4
2.4. Traitement et analyse des données	6
2.5. Rédaction du rapport d'étude	6
III. RESULTATS DE L'ETUDE	7
3.1. Caractéristiques socio-démographiques des promoteurs	7
3.1.1. Personnes physiques.....	7
3.1.1.1. Guichets et maillons d'activité des promoteurs individuels	7
3.1.1.2. Niveau d'instruction des promoteurs.....	7
3.1.1.3. Sexe du promoteur	8
3.1.1.4. Tranche d'âge des promoteurs	8
3.1.1.5. Activités pratiquées.....	9
3.1.2. Personne morale	9
3.1.2.1. Typologie des organisations des promoteurs	9
3.1.2.2. Guichets et maillons d'activité des organisations de promoteurs	10
3.1.2.3. Taille des organisations bénéficiaires	10
3.1.2.4. Sexe et statut des membres des organisations.....	10
3.1.2.5. Tenue des instances.....	11
3.1.2.6. Affiliation à des faitières.....	11
3.1.2.7. Services développés au profit des membres	12
3.1.2.8. Niveau de mobilisation du capital social	13
3.2. Caractéristiques technico-économiques des exploitations/Unités	13
3.2.1. Maillon production.....	13
3.2.1.1. Facteurs de production	13

3.2.1.1.1.	Main d'œuvre	13
3.2.1.1.2.	Equipements de production.....	15
3.2.1.1.3.	Equipements de transport.....	15
3.2.1.1.4.	Situation des investissements réalisés sur les sites	16
3.2.1.2.	Situation des productions	19
3.2.1.2.1.	Spéculations produites	19
3.2.1.2.2.	Rendements des spéculations produites.....	19
3.2.1.3.1.	Commercialisation des produits agricoles cibles du guichet 1	21
3.2.1.3.2.	Commercialisation des produits agricoles cibles du guichet 2	21
3.2.1.3.3.	Chiffre d'affaire moyen annuel	22
3.2.1.3.4.	Marchés actuels.....	22
3.2.1.3.5.	Destination du revenu issu des ventes	23
3.2.1.3.6.	Relations avec les IMF	23
3.2.2.	Maillon transformation.....	26
3.2.2.1.	Facteurs de production	26
3.2.2.1.1.	Main d'œuvre	26
3.2.2.1.2.	Equipements de transformation/Conservation.....	27
3.2.2.1.3.	Equipements de transport.....	28
3.2.2.1.4.	Situation des infrastructures.....	29
3.2.2.2.	Situation des activités de transformation	30
3.2.2.2.1.	Situation des produits transformés par promoteur	30
3.2.2.2.2.	Produits transformés	30
3.2.2.3.	Situation économique.....	31
3.2.2.3.1.	Commercialisation des produits transformés.....	31
3.2.2.3.2.	Chiffre d'affaire moyen annuel	32
3.2.2.3.3.	Marchés actuels.....	33
3.2.2.3.4.	Destination du revenu issu des ventes	34
3.2.2.3.5.	Relation avec les Institutions financières.....	34
3.2.2.3.6.	Expérience dans l'activité du microprojet	35
3.2.2.3.7.	Mesures de résilience aux changements climatiques.....	35
3.2.2.3.8.	Thèmes de formation reçues	36
3.2.3.	Maillon prestations de services	37
3.2.3.1.	Facteurs de production	37

3.2.3.1.1.	Main d'œuvre	37
3.2.3.1.2.	Equipements de prestation	38
3.2.3.2.	Situation économique.....	39
3.2.3.2.1.	Chiffre d'affaire moyen annuel.....	39
3.2.3.2.2.	Destination du revenu issu de la prestation de service	40
3.2.3.2.3.	Relation avec les Institutions financières.....	40
3.2.3.2.4.	Expérience dans la prestation de services	40
3.2.3.2.5.	Mesures de résilience au changement climatique.....	41
CONCLUSION		42
ANNEXES		ix

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : situation des promoteurs par guichet et par province.....	5
Tableau 2 : Situation par type de bénéficiaire.....	6
Tableau 3 : Proportion des promoteurs par guichet et par maillon	7
Tableau 4 : Proportion des promoteurs selon le niveau d’instruction.....	7
Tableau 5 : Répartition des promoteurs selon les activités pratiquées.....	9
Tableau 6 : Répartition des promoteurs par guichet et par maillon	10
Tableau 7 : Nombre de membres des organisations.....	10
Tableau 8 : Proportion des Assemblées générales tenues par les organisations	11
Tableau 9 : Equipements de production des promoteurs par guichet	15
Tableau 10 : situation des superficies clôturées par guichet	16
Tableau 11 : Répartition des ouvrages de mobilisation d’eau	17
Tableau 12 : Répartition des promoteurs du maillon production selon la possession de systèmes d’irrigation	18
Tableau 13 : Répartition des promoteurs par spéculations produite et par guichet	19
Tableau 14 : Revenus issus de la vente des produits cibles du guichet 1	22
Tableau 15 : Revenus issus de la vente des produits cibles du guichet 2	22
Tableau 16 : Principaux marchés destination des produits des promoteurs.....	23
Tableau 17 : Répartition des promoteurs du maillon production selon l’utilisation des revenus	23
Tableau 18 : Répartition des promoteurs du maillon production selon leur expérience.....	24
Tableau 19 : Répartition des promoteurs du maillon production selon la pratique des mesures de résilience face au changement climatique	25
Tableau 20 : Equipements de transformation/Conservation	28
Tableau 21 : situation des Infrastructures disponibles sur les sites de transformation/conservation.....	29
Tableau 22 : Répartition des promoteurs par produits transformée et par guichet	30
Tableau 23 : Quantité moyenne annuelle des produits transformés au guichet 1	30
Tableau 24 : Quantité moyenne annuelle des produits transformés au guichet 2	31
Tableau 25 : Quantité moyenne annuelle des produits transformés au guichet 3.....	31
Tableau 26 : Revenu annuel moyen des produits transformés des promoteurs du guichet 1 ..	32
Tableau 27 : Revenu annuel moyen des promoteurs du guichet 2.....	33
Tableau 28 : Revenu annuel moyen des promoteurs du guichet 3.....	33
Tableau 29 : Marchés de commercialisation des produits transformés	34
Tableau 30 : Répartition des promoteurs du maillon transformation selon l’utilisation des revenus	34
Tableau 31 : Répartition des promoteurs du maillon production selon leur expérience dans l’activité du microprojet.....	35
Tableau 32 : Répartition des promoteurs du maillon transformation selon la pratique des mesures de résilience face au changement climatique	36
Tableau 33 : Situation de possession des équipements d’irrigation	38
Tableau 34 : Répartition des promoteurs du maillon prestation de service selon l’utilisation des revenus	40

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Répartition des promoteurs selon le sexe et par guichet.....	8
Figure 2 : répartition des promoteurs par tranche d'âge et par guichet.....	8
Figure 3 : Proportion des organisations porteurs de microprojets	9
Figure 4 : Sexe et statut des organisations paysannes	11
Figure 5 : Affiliation des organisations à des faitières	12
Figure 6 : Services développés au profit des membres	12
Figure 7 : Niveau de mobilisation des parts sociales par les organisations	13
Figure 8 : Répartition de la main d'œuvre des promoteurs du maillon production par guichet et par type	14
Figure 9 : Répartition de la main d'œuvre du maillon production selon le genre.....	14
Figure 10 : Taux de possession d'équipements de transport des promoteurs du maillon production.....	16
Figure 11 : Répartition des sites selon le type de clôture	17
Figure 12 : situation du nombre de magasins sur les sites et proportion des producteurs qui en possède	18
Figure 13 : Rendement moyen en kg/ha des spéculations du guichet 1.....	20
Figure 14 : Rendement moyen en kg/ha des spéculations du guichet 2.....	20
Figure 15 : Part des produits vendus au niveau du guichet 1	21
Figure 16 : Part des produits vendus au niveau du guichet 2	21
Figure 17 : Répartition des promoteurs du maillon production selon l'accès au crédit.....	24
Figure 18 : Répartition des promoteurs du maillon production selon le thème de formation reçus	25
Figure 19 : Nombre moyen de personnes employées par catégorie de main d'œuvre et par guichet	26
Figure 20 : Répartition de la main d'œuvre du maillon transformation selon le genre	27
Figure 21 : Taux de possession d'équipements de transport des promoteurs du maillon transformation	29
Figure 22 : Situation de vente des produits transformés du guichet 1	32
Figure 23 : Proportion des promoteurs ayant accès aux crédits avec les Institutions financières	35
Figure 24 : Répartition des promoteurs du maillon transformation selon le thème de formation reçus	36
Figure 25 : Répartition de la main d'œuvre des promoteurs du maillon prestation de service par guichet et par type	37
Figure 26 : Répartition de la main d'œuvre du maillon prestation de service selon le genre ..	38
Figure 27 : Taux de possession d'équipements de transport des promoteurs du maillon prestataires de service.....	39
Figure 28 : Chiffre d'affaire des prestataires de service	39
Figure 29 : Expérience dans la prestation de service	41

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Contribution aux cibles.....	ix
Annexe 2 : Equipements de production	x
Annexe 3 : Equipements de transport des produits	x
Annexe 4 : Equipements de transformation	xi
Annexe 5 : Situation des infrastructures (nombre) par région	xii
Annexe 6 : Situation des rendements moyens en kg/ha par région.....	xii
Annexe 7 : Quantité moyenne en kg des produits transformés par région	xiii
Annexe 8 : Termes de référence de l'étude.....	xv

SIGLES ET ABREVIATIONS

DRARAH	: Direction régionale de l’agriculture, des ressources animales et halieutiques
BCER	: Bassin de collecte d’eau de ruissellement
IF	: Institutions financières
PA-SD	: Plan d’action pour la stabilisation et le développement
PDCO	: Patate douce à chair orange
PRSA-BF	: Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso
SCOOP	: Société coopérative
UGP	: Unité de gestion du projet
UGR	: Unité de gestion régionale

RESUME

Dans le cadre de la mise en œuvre des composantes 2 et 3 du PRSA-BF, il est entamé depuis novembre 2023 un mécanisme de co-financement de microprojets au profit des bénéficiaires. Cet appel à projet vise à appuyer les initiatives porteuses des promoteurs/trices (individuelles et organisations) des filières ciblées en facilitant leur accès à des ressources (financières et/ou techniques), en vue d'améliorer de façon significative leur productivité, leur compétitivité et leurs revenus. Ainsi, pour mieux appréhender la contribution du programme aux initiatives porteuses, la réalisation de la situation référence permet d'avoir une photographie fidèle des microprojets avant financement du PRSA-BF.

L'établissement de la situation référence s'est fait à travers une enquête auprès de 292 promoteurs des microprojets de la zone d'intervention du programme reparti entre trois (03) guichets : 92 du guichet 1, 176 du guichet 2 et 24 du guichet 3. Ces guichets sont regroupés en trois (03) maillons : production, transformation/conservation et prestation de service.

Les principaux résultats montrent que seulement 17,68% des superficies sont protégées par une clôture dans le maillon production. Les équipements de transport les plus utilisés dans le maillon transformation/conservation par les promoteurs sont le tricycle (34,88%) suivi de la charrette (20,93%). Au niveau du maillon prestation de service, Plus de la moitié des prestataires de services soit 57,14% ont un chiffre d'affaires compris entre 1 à 5 millions.

INTRODUCTION

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA) est une initiative multisectorielle portée par des organisations régionales (CILSS, CORAF) en tandem avec les pays membres desdites organisations pour mettre en œuvre des actions structurelles et coordonnées afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional. Il est conçu suivant une approche programmatique multi-phase comme une solution appropriée pour renforcer à long terme la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest. Le Programme couvre huit (08) pays à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Ghana, le Tchad, la Sierra Leone et le Sénégal.

Le PRSA ambitionne faire progresser l'intégration régionale sur trois (03) domaines prioritaires se renforçant mutuellement pour la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest. Ce sont : (i) soutenir la base productive du système alimentaire en investissant dans l'agriculture intelligente face au climat au niveau des exploitations et des paysages ; (ii) promouvoir un environnement favorable au développement de la chaîne de valeur et au commerce intrarégional et (iii) renforcer la capacité régionale à gérer les risques agricoles. Ainsi, il a été structuré autour de cinq (05) composantes : (i) services de conseil numériques pour l'Agriculture, la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires, (ii) durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire, (iii) intégration des marchés et commerce, (iv) réponse d'urgence contingente et (v) gestion du programme.

Son objectif de développement est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme.

La composante Burkina Faso s'inscrit dans les priorités nationales déclinées dans le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD, 2023-2025), la Politique sectorielle de production agro-sylvo-pastorale (PS-PASP, 2018-2027) qui visent la transformation structurelle de l'économie. Elle contribue aussi à la mise en œuvre de l'offensive agro pastorale et halieutiques (2023-2025) qui vise l'atteinte de la souveraineté alimentaire du pays à l'horizon 2025.

Le PRSA-BF est opérationnelle depuis le 28 juin 2022, date de la mise en vigueur et s'exécutera jusqu'en avril 2027 prioritairement dans sept (07) régions à savoir : Centre Ouest, Centre Sud, Centre Est, Est, Hauts Bassins, Boucle du Mouhoun et Nord.

Le coût global du Programme est de 72,05 milliards FCFA financé à hauteur de 71% sur les ressources de la Banque Mondiale, 19% sur les ressources du Programme Mondiale pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire GAFSP, 2% sur les ressources de l'Etat et 9% de contribution des bénéficiaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités des composantes 2 et 3, il est prévu des mécanismes de co-financement de microprojets, objet du présent document. Le document s'articule autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- méthodologie de l'étude ;
- résultats de l'étude.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Burkina Faso, le secteur agricole est dominé par les petits agriculteurs fortement orientés vers une agriculture de subsistance. Cette situation, combinée à la faible technicité des acteurs et aux caractères aléatoires du secteur agricole limitent fortement l'accès des producteurs aux crédits auprès des Institutions financières (IF). Cette situation engendre la faible productivité du secteur agricole ne permettant d'assurer l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle de la population. Face à cette situation, l'Etat et ses partenaires techniques et financiers mettent en œuvre des projets et programmes pour inverser la tendance.

C'est dans cette optique que le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA-BF), dans sa quête d'amélioration de la résilience alimentaire et nutritionnelle des populations rurales, s'est fixé comme un des résultats à atteindre, le financement des sous-projets agricoles.

Dans le cadre de la mise en œuvre des composantes 2 et 3 du PRSA-BF, un mécanisme de co-financement a été initié pour soutenir les promoteurs/trices des filières alimentaires en facilitant l'accès aux ressources financières et techniques. Ce mécanisme vise à améliorer la productivité, la compétitivité et les revenus des acteurs concernés.

Dans son opérationnalisation, un appel à projet a été lancé en novembre 2023 et a permis après plusieurs étapes de sélectionner 304 microprojets répartis dans trois guichets pour un coût total de 5 382 060 665 F CFA.

Pour mieux évaluer l'impact des investissements à terme, il est nécessaire d'établir une situation de référence. Ceci permettra d'établir des valeurs de référence indispensables à l'évaluation des changements induits.

L'objectif principal de l'étude est d'établir la situation de référence des microprojets. Les résultats attendus de cette étude sont :

- la situation socio-économiques et techniques de base des microprojets est établie ;
- la base de données des microprojets est disponible ;
- le rapport de la situation de référence des microprojets est élaboré ;
- les indicateurs d'effets et d'impact en lien avec la mise en œuvre des microprojets sont définis.

II. METHODOLOGIE

2.1. Cadrage de l'étude

Une rencontre de cadrage s'est tenue le 16 août 2024 à Ouagadougou afin d'harmoniser les compréhensions sur le processus de collecte des données et d'adopter un planning cohérent pour une mise en œuvre réussie de l'activité. Elle a connu la participation des cadres de l'Unité de gestion du projet (UGP), des Unités de gestion régionale (UGR) et des Directions régionales de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques (DRARAH).

2.2. Conception du questionnaire de collecte des données

Un outil de collecte des données adressé aux promoteurs de microprojets a été élaboré et digitalisé. L'outil a ensuite été testé et déployé sur les comptes Kobotoolbox des sept (07) UGR. Le questionnaire est structuré autour des grands points suivants : i) situation sociale du promoteur, ii) investissements disponibles sur le site et iii) situation technico-économique.

2.3. Collecte de données

La collecte des données a été faite à travers des missions terrain pour administrer l'outil conçu à cet effet auprès de tous les promoteurs. L'outil a été administré par les UGR et les DRARAH. Un lien a été envoyé aux acteurs des zones difficiles d'accès pour collecter les données auprès des promoteurs desdites zones.

Les données ont été collectées sur la période du 19 au 28 août en fonction du nombre de microprojets de chaque région. Ce qui a permis de collecter des données auprès de 292 promoteurs dont 71 promoteurs dans les Hauts-Bassins, 67 au Centre-Ouest, 44 dans la Boucle du Mouhoun, 31 au Centre-Sud, 30 au Nord, 25 au Centre-Est et 24 à l'Est.

Des 292 promoteurs rencontrés 92 sont du Guichet 1, 176 du guichet 2 et 24 du guichet 3. La répartition des promoteurs enquêtés par guichet et par province est présentée dans le Tableau 1.

Tableau 1 : situation des promoteurs par guichet et par province

Région	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Total
<i>BOUCLE DU MOUHOUN</i>	12	27	5	44
<i>Balé</i>	2	4	0	6
<i>Banwa</i>	3	1	1	5
<i>Kossi</i>	2	1	0	3
<i>Mouhoun</i>	3	17	2	22
<i>Nayala</i>	1	1	1	3
<i>Sourou</i>	1	3	1	5
<i>CENTRE-EST</i>	12	13	0	25
<i>Boulgou</i>	9	7	0	16
<i>Kouritenga</i>	3	6	0	9
<i>CENTRE-OUEST</i>	13	49	5	67
<i>Boulkiemdé</i>	0	10	1	11
<i>Sanguié</i>	7	8	2	17
<i>Sissili</i>	3	15	0	18
<i>Ziro</i>	3	16	2	21
<i>CENTRE-SUD</i>	17	9	5	31
<i>Bazega</i>	6	3	2	11
<i>Nahouri</i>	5	2	0	7
<i>Zoundweogo</i>	6	4	3	13
<i>EST</i>	10	14	0	24
<i>Gourma</i>	10	14	0	24
<i>HAUTS-BASSINS</i>	13	51	7	71
<i>Houet</i>	8	28	7	43
<i>Kénédougou</i>	3	11	0	14
<i>Tuy</i>	2	12	0	14
<i>NORD</i>	15	13	2	30
<i>Passoré</i>	2	1	0	3
<i>Yatenga</i>	1	7	2	10
<i>Zondoma</i>	12	5	0	17
Total	92	176	24	292

Sur un total de 292 bénéficiaires, 261 promoteurs sont des individuels, 22 bénéficiaires sont des SCOOP et 9 bénéficiaires sont des associations. La répartition des promoteurs rencontrés par type de bénéficiaire et par région est présentée dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Situation par type de bénéficiaire

Région	Association	Individuel	SCOOP	Total
Boucle du Mouhoun	1	36	7	44
Centre-Est	2	21	2	25
Centre-Ouest	0	63	4	67
Centre-Sud	1	29	1	31
Est	3	19	2	24
Hauts-Bassins	1	69	1	71
Nord	1	24	5	30
Total	9	261	22	292

2.4. Traitement et analyse des données

Un atelier a été organisé du 05 au 09 septembre 2024 pour traiter et analyser les données collectées. Le traitement a consisté à vérifier la cohérence des données collectées avec les variables du questionnaire, de corriger les données aberrantes, les doublons et les données manquantes. Des tableaux et figures ont ensuite été générés en vue de faciliter l'analyse. Le tableur Excel a été utilisé à cet effet.

Les données traitées ont été soumises à une analyse descriptive des différentes variables afin de faire ressortir les tendances principales et les indicateurs de base sur les microprojets.

2.5. Rédaction du rapport d'étude

Le rapport a été élaboré au cours d'un atelier du 10 au 14 septembre 2024. Des groupes de travail ont été constitués conformément aux différentes parties du plan d'analyse préalablement élaboré. A l'issue des travaux de groupe, une consolidation a été faite et le document obtenu a fait l'objet d'une lecture en plénière en vue de disposer d'un rapport provisoire. Cette version a été examinée et validée lors d'une réunion interne du Programme. Elle a ensuite été finalisée par la prise en compte des observations et amendements relevés.

III. RESULTATS DE L'ETUDE

3.1. Caractéristiques socio-démographiques des promoteurs

3.1.1. Personnes physiques

3.1.1.1. Guichets et maillons d'activité des promoteurs individuels

L'analyse du Tableau 3 montre que sur les 261 promoteurs individuels enquêtés, la plus grande proportion est du guichet 2 avec 59,77% et la plus faible est enregistrée au niveau du guichet 3 avec 7,28%. Quant à la répartition par maillon d'activité, 81,99% des promoteurs sont de la production, 12,64% de la transformation/conservation et 5,36% de la prestation de services.

Tableau 3 : Proportion des promoteurs par guichet et par maillon

Proportion des promoteurs (%)				
Maillons	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Ensemble
Prestation de services	5,36	0	0	5,36
Production	26,44	55,56	0,00	81,99
Transformation/conservation	1,15	4,21	7,28	12,64
Ensemble	32,95	59,77	7,28	100

3.1.1.2. Niveau d'instruction des promoteurs

Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** donne le niveau d'instruction des promoteurs individuels bénéficiaires des microprojets du PRSA-BF. Il ressort que la grande proportion de ces promoteurs est du niveau secondaire avec 32,30%. Quant à la plus faible proportion, elle est observée au niveau des promoteurs non alphabétisés soit 8,95%.

Tableau 4 : Proportion des promoteurs selon le niveau d'instruction

Proportion des promoteurs (%)				
Maillons	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Ensemble
Alphabétisé(e) en langue locale	4,28	5,84	0	10,12
Non alphabétisé (e)	4,28	3,50	1,17	8,95
Primaire	10,51	5,06	1,17	16,73
Secondaire	10,51	19,84	1,95	32,30
Supérieur	3,89	26,07	1,95	31,91
Ensemble	4,28	5,84	0	10,12

3.1.1.3. Sexe du promoteur

La répartition par sexe des promoteurs individuels indique que 72,41% sont de sexe masculin contre 27,59% de sexe féminin (Cf. Figure 1). En fonction du guichet, le sexe masculin reste dominant au niveau des guichets 1 et 2 avec respectivement 67,44% et 78,21%. Au niveau du guichet 3 la proportion des femmes est la plus élevée (52,63%).

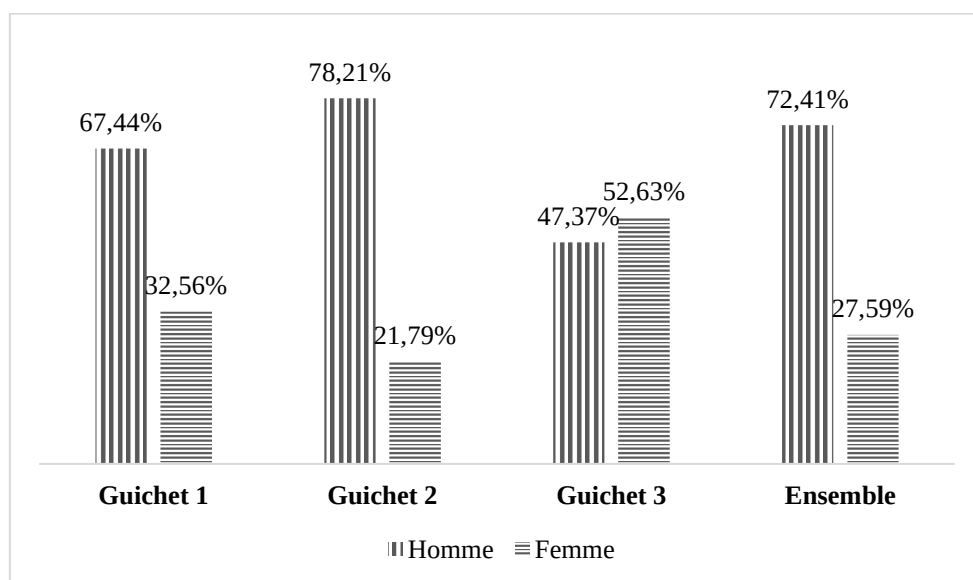


Figure 1 : Répartition des promoteurs selon le sexe et par guichet

3.1.1.4. Tranche d'âge des promoteurs

Les promoteurs individuels ayant un âge supérieur à 35 ans représentent 62,07% contre 37,93% de jeunes. La même tendance est observée au niveau des différents guichets. La

Figure 2 donne la répartition des promoteurs par tranche d'âge et par guichet.

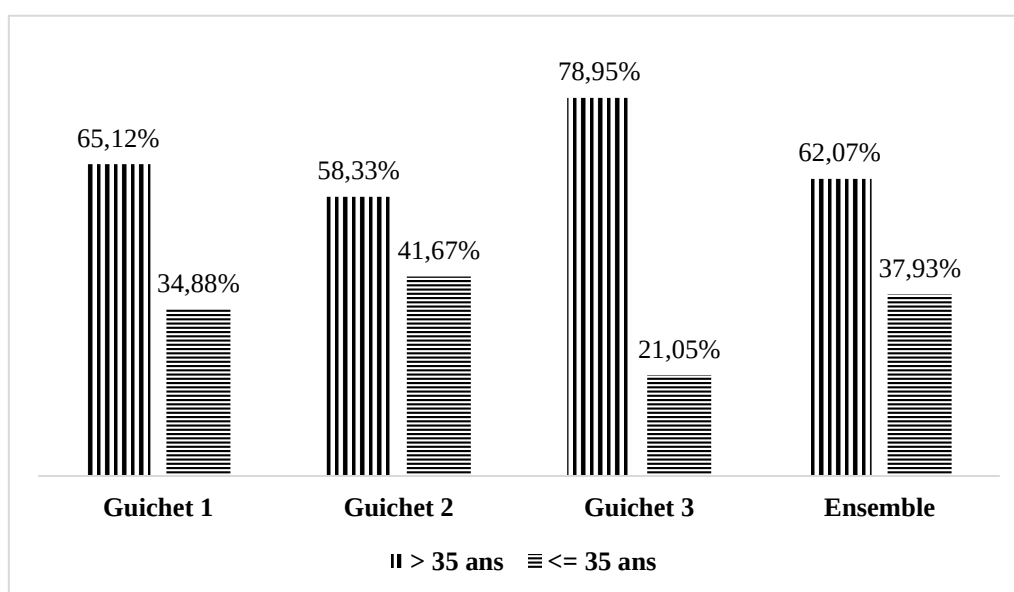


Figure 2 : répartition des promoteurs par tranche d'âge et par guichet

3.1.1.5. Activités pratiquées

L'analyse du tableau ci-dessous montre une forte prédominance des activités agricoles, en particulier l'agriculture vivrière représentant 67,47%. Les activités telles que le commerce, le maraichage, la transformation des produits agricoles sont pratiquées par 10,62%, 32,53% et 8,32% respectivement. Le Tableau 5 donne la situation détaillée des activités pratiquées.

Tableau 5 : Répartition des promoteurs selon les activités pratiquées

Activités pratiquées	Proportion des promoteurs (%)
Agriculture vivrière	67,47
Agriculture de rente	31,16
Maraichage	32,53
Arboriculture	14,38
Elevage	38,70
Commerce	10,62
Artisanat	1,37
Transformation de produits agricoles	8,22
Employé/consultant	3,08
Elève/étudiant	0,68
Pêche	0,68
Production de fumure organique	14,04
Brigade mobile d'irrigation	3,42

3.1.2. Personne morale

3.1.2.1. Typologie des organisations des promoteurs

Sur les 31 microprojets portés par des organisations des producteurs, 70,97% sont des coopératives et 29,03% des Associations.

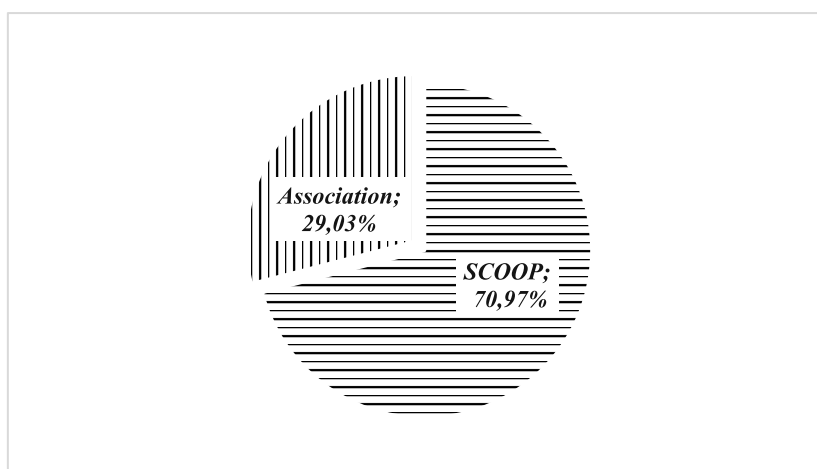


Figure 3 : Proportion des organisations porteurs de microprojets

3.1.2.2. Guichets et maillons d'activité des organisations de promoteurs

L'analyse du Tableau 6 montre que la majeure partie des microprojets portés par les organisations des producteurs sont du guichet 2 (64,52%) et la plus faible proportion est observée au niveau du guichet 3 avec 16,13%.

Quant à la répartition par maillon, il ressort que les organisations des producteurs bénéficiaires du financement du PRSA-BF n'interviennent qu'au niveau des maillons production (67,74%) et transformation/conservation (32,26%).

Tableau 6 : Répartition des promoteurs par guichet et par maillon

Proportion des promoteurs (%)				
Maillons	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Ensemble
Production	19,35	48,39	0	67,74
Transformation/conservation	0	16,13	16,13	32,26
Ensemble	19,35	64,52	16,13	100

3.1.2.3. Taille des organisations bénéficiaires

Le nombre le plus élevé des membres des organisations bénéficiaires est observé au niveau du guichet 3 avec 1681 membres. Il s'agit d'une union de sociétés coopératives. Le nombre minimum de membre se situe au niveau du guichet 2 avec 5 membres.

Tableau 7 : Nombre de membres des organisations

	Minimum	Moyenne	Maximum
Guichet 1	10	34	98
Guichet 2	5	57	275
Guichet 3	10	354	1 681
Ensemble	5	101	1 681

3.1.2.4. Sexe et statut des membres des organisations

Parmi les membres des organisations des producteurs, les femmes et les jeunes représentent respectivement 48,22% et 33,70% des membres. Les PDI et les VDP représentent respectivement à 9,52% et 0,71%.

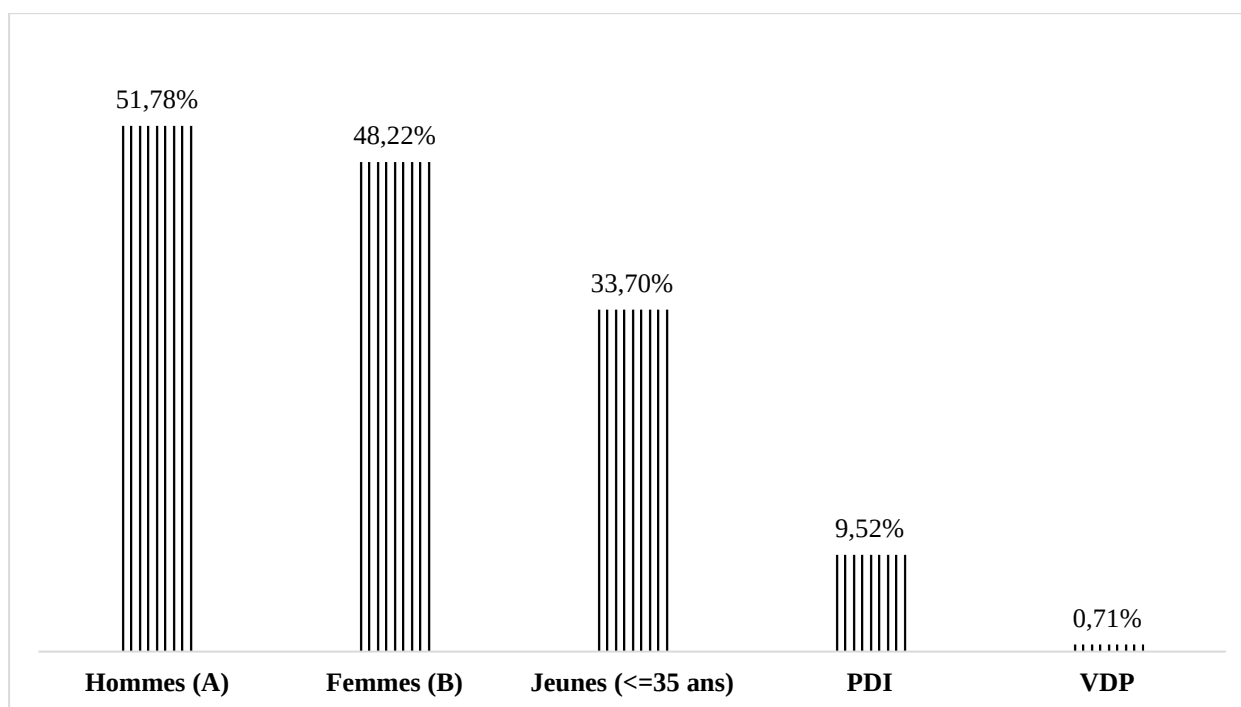


Figure 4 : Sexe et statut des organisations paysannes

3.1.2.5. Tenue des instances

En ce qui concerne, la fonctionnalité des organisations paysannes, 16,67% des organisations tiennent 50% des instances prévues statutairement et 73,33% tiennent toutes les sessions de leurs AG prévues statutairement.

Tableau 8 : Proportion des Assemblées générales tenues par les organisations

Proportion des AG tenues (%)	Proportion des organisations (%)
50	16,67
67	10,00
100	73,33

3.1.2.6. Affiliation à des faitières

Au nombre des microprojets sélectionnés pour être cofinancé par le PRSA-BF, l'analyse de la Figure 5 fait ressortir que 51,61% sont non affiliés à des faitières contre 48,39% affiliés. Celles affiliées au niveau provincial sont les plus représentatives soit 22,58% contre 3,23% au niveau départemental.

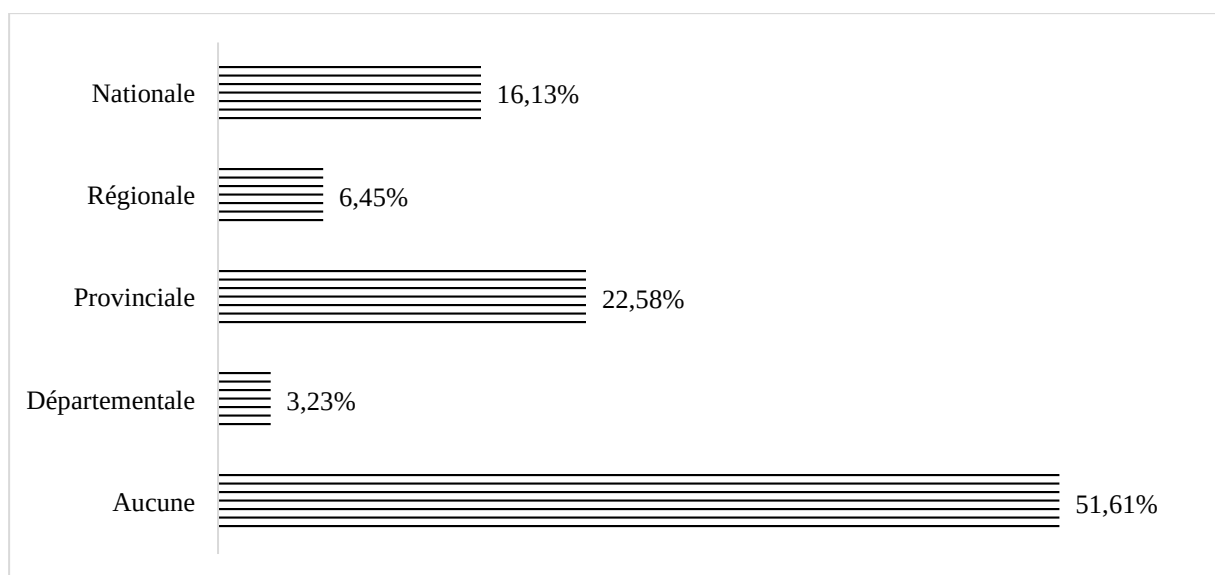


Figure 5 : Affiliation des organisations à des foires

3.1.2.7. Services développés au profit des membres

Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités, les organisations des producteurs ont développé un certain nombre de services au profit de leurs membres. Au nombre de ces services, on peut citer entre autres les renforcements des capacités, l'organisation à la vente des produits et la facilitation à l'accès aux crédits, équipements et intrants.

L'analyse de la Figure 6 fait ressortir que 67,74% des membres ont bénéficié de renforcement des capacités et 38,71% ont été organisés pour la vente groupée de leurs produits. Concernant la facilitation à l'accès aux intrants, 51,61% des membres ont bénéficié de ce service, 35,48% pour les équipements et 51,61% pour les crédits.

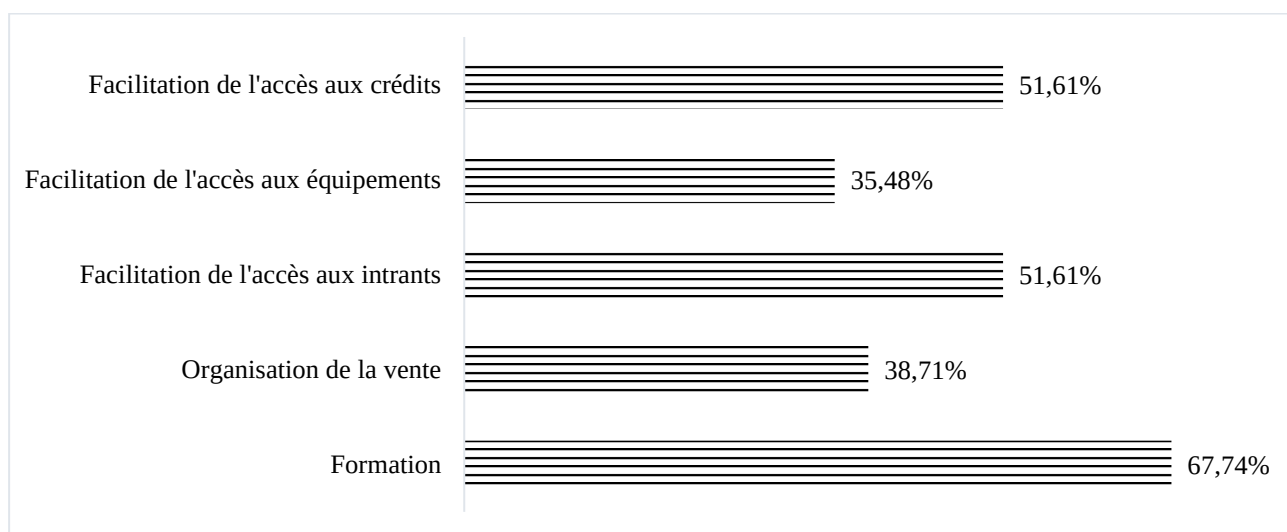


Figure 6 : Services développés au profit des membres

3.1.2.8. Niveau de mobilisation du capital social

La Figure 7 montre que 9,68% des organisations bénéficiaires ont pu mobiliser leur capital social compris entre 25% et 50% contre 48,39 % qui ont pu mobiliser plus de 75% de leur part sociale.

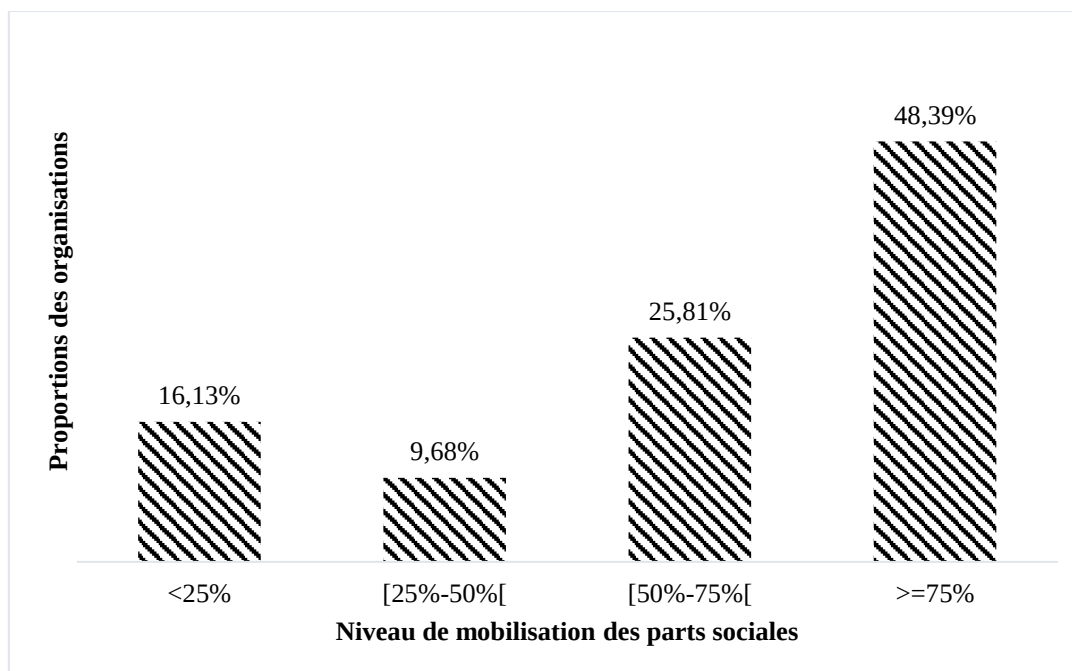


Figure 7 : Niveau de mobilisation des parts sociales par les organisations

3.2. Caractéristiques technico-économiques des exploitations/Unités

3.2.1. Maillon production

3.2.1.1. Facteurs de production

3.2.1.1.1. Main d'œuvre

❖ Répartition de la main d'œuvre par guichet et par type

La Figure 8 montre que les promoteurs utilisent plus la main d'œuvre salariée saisonnière et familiale que la main d'œuvre permanente. En effet, au guichet 1, la main d'œuvre salariée saisonnière est la plus utilisée avec une moyenne de 12 personnes par promoteur contre 3 personnes pour la main d'œuvre salariée permanente. Quant au guichet 2, ce nombre est de 11 aussi bien pour les salariés saisonniers et la main d'œuvre familiale contre 3 pour les salariés permanents.

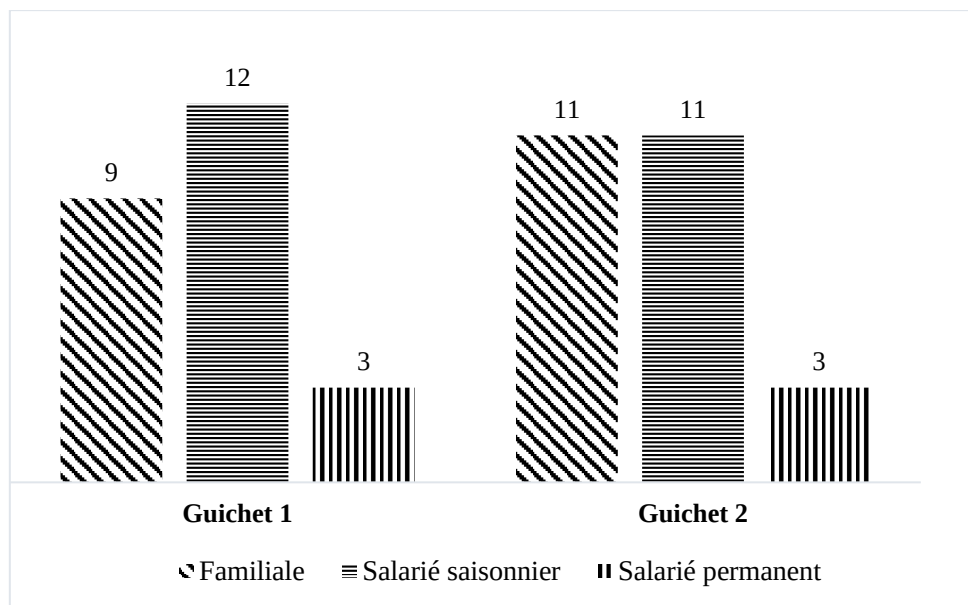


Figure 8 : Répartition de la main d'œuvre des promoteurs du maillon production par guichet et par type

❖ *Répartition de la main d'œuvre selon le genre*

La Figure 9 illustre la répartition de la main d'œuvre par type et selon le genre. Selon le sexe, cette répartition laisse voir que les hommes sont plus nombreux au niveau de la main d'œuvre familiale et salariée permanente avec respectivement 52,05% et 68,94%. Par contre, au niveau de la main d'œuvre salariée saisonnière, les femmes sont plus nombreuses et représentent 52,77%. Selon l'âge, les jeunes sont les plus employés au niveau des différentes catégories de la main d'œuvre avec des proportions supérieures à 58%.

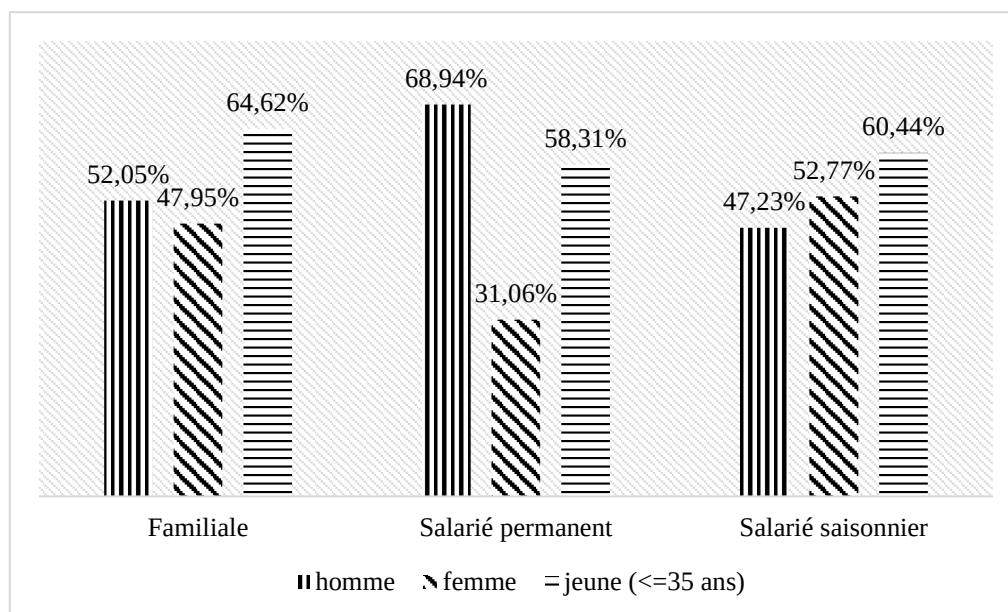


Figure 9 : Répartition de la main d'œuvre du maillon production selon le genre

3.2.1.1.2. Equipements de production

Dans la production, les promoteurs font recours à divers équipements. Les taux de possessions des principaux équipements sont de 43,22% pour les animaux de trait, 57,63% pour les charrues/houes manga, 25,42% pour les motopompes, 13,14% pour les semoirs, 11,02% pour les Châteaux d'eau/polytank, 8,47% pour les tracteurs. Dans les guichets 1 et 2, la proportion de possession des animaux de trait, de la charrue/houe Manga et la motopompe sont les plus élevés.

Tableau 9 : Equipements de production des promoteurs par guichet

Proportion des promoteurs (%)			
Maillon	Guichet 1	Guichet 2	Total
Animaux de trait	44	43,13	43,22
Asperseurs	1,33	6,88	5,08
Charrue/Houe manga	60	56,88	57,63
Châteaux d'eau/Polytank	8	12,50	11,02
Equipement goutte à goutte	0	4,38	2,97
Groupe électrogène	0	0,63	0,42
Motoculteur	1,33	10	7,2
Motopompe	29,33	23,75	25,42
PVC	12	10	10,59
Semoir	9,33	15	13,14
Tracteur	4	10,63	8,47

3.2.1.1.3. Equipements de transport

La Figure 10 présente les principaux équipements de transport que possèdent les promoteurs. Les charrettes et les tricycles sont les moyens de transport les plus utilisés. En effet, le taux de possession des charrettes est de 51,69% et de 35,59% pour les tricycles. Les camions sont possédés dans une proportion relativement faible soit 3,81%.

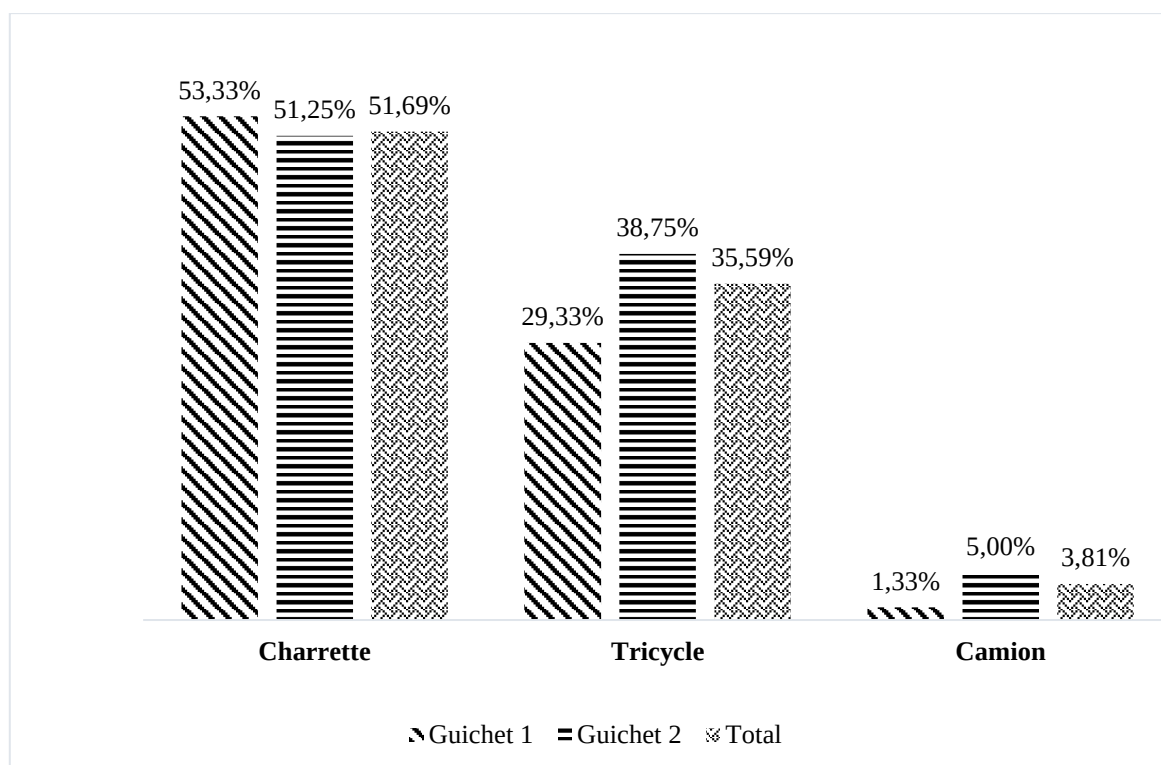


Figure 10 : Taux de possession d'équipements de transport des promoteurs du maillon production

3.2.1.1.4. Situation des investissements réalisés sur les sites

❖ Clôture des sites

La situation des sites avant financement par le PRSA-BF, montre que seulement 17,68% des superficies sont protégées par une clôture. L'analyse par guichet fait ressortir un taux de clôture de 27,88% pour le guichet 1 et 15,24% pour le guichet 2. Le présente la proportion des superficies clôturées par guichet.

Tableau 10 : situation des superficies clôturées par guichet

	Superficie totale	Superficie clôturée	Proportion
Guichet 1	165	46	27,88
Guichet 2	689	105	15,24
Ensemble	854	151	17,68

L'analyse des données fait ressortir que 76,6% des sites ne sont pas clôturés. Parmi les 23,4% clôturés, 75% sont en grillage, 14,29% en haies vives/mortes et 10,71% en parpaing.

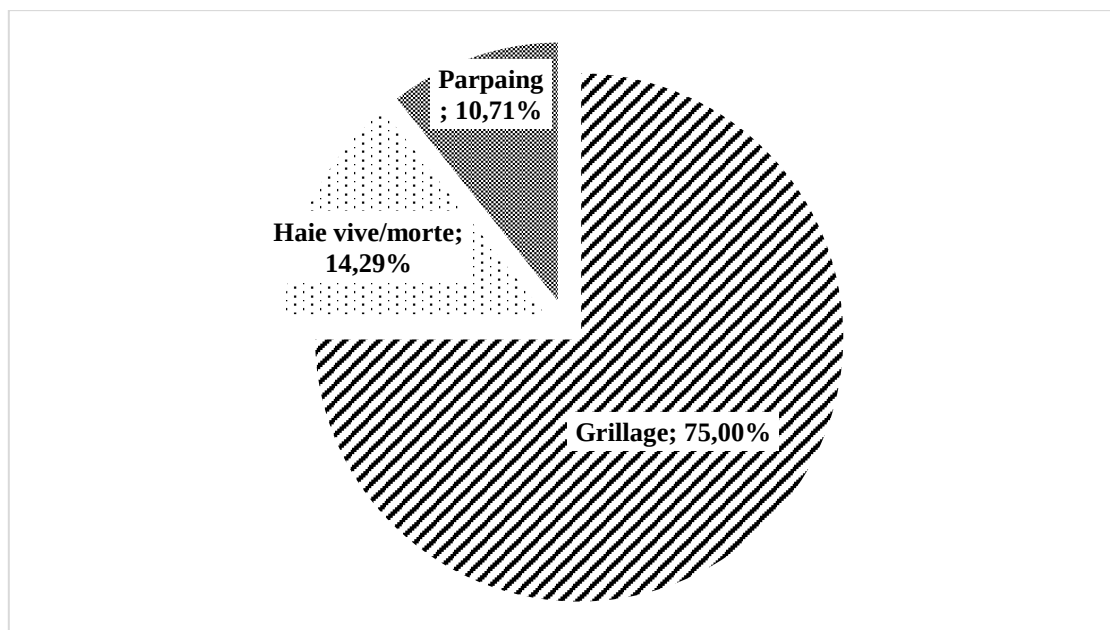


Figure 11 : Répartition des sites selon le type de clôture

❖ *Ouvrages de mobilisation d'eau*

Les principaux ouvrages de mobilisation d'eau recensés sur les sites des promoteurs sont les forages, les puits, les BCER et les bassins d'irrigation. Les proportions des promoteurs disposant d'ouvrages de mobilisation d'eau sont de 24,26% pour les puits, 27,66% pour les forages, 11,49% pour les bassins d'irrigation et 1,28% pour les BCER. Le Tableau 11 présente la proportion des promoteurs qui disposent des ouvrages de mobilisation d'eau.

Tableau 11 : Répartition des ouvrages de mobilisation d'eau

Ouvrages	Guichet 1		Guichet 2		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Forage	22	22,67	51	30,00	73	27,66
BCER	1	1,33	2	1,25	3	1,28
Puits	31	20,00	57	26,25	88	24,26
Bassin	20	13,33	46	10,63	66	11,49
Bassin piscicole	3	2,67	36	6,25	39	5,11

❖ *Système d'irrigation*

Les proportions des promoteurs disposant de système d'irrigation sont par ordre d'importance : le gravitaire (8,51%), l'aspersion (3,40%) et le goutte à goutte (2,55%). Notons que 85,96% des

promoteurs disposent d'aucun système d'irrigation sur leurs sites. Le Tableau 12 présente la situation des systèmes d'irrigation répertoriés sur les sites des promoteurs.

Tableau 12 : Répartition des promoteurs du maillon production selon la possession de systèmes d'irrigation

Système irrigation	Proportion des promoteurs (%)		
	Guichet 1	Guichet 2	Ensemble
Aucun	82,67	86,88	85,53
Aspersion	5,33	2,50	3,40
Goutte à goutte	0	3,75	2,55
Gravitaire	12	6,88	8,51

❖ *Infrastructures de stockage*

L'analyse de la figure montre que 23,40% des promoteurs disposent de magasins de stockage. La plus forte proportion est enregistrée au niveau du guichet 2 avec 28,75%. La Figure 12 présente le nombre et le taux de possession de magasins de stockage sur les sites.

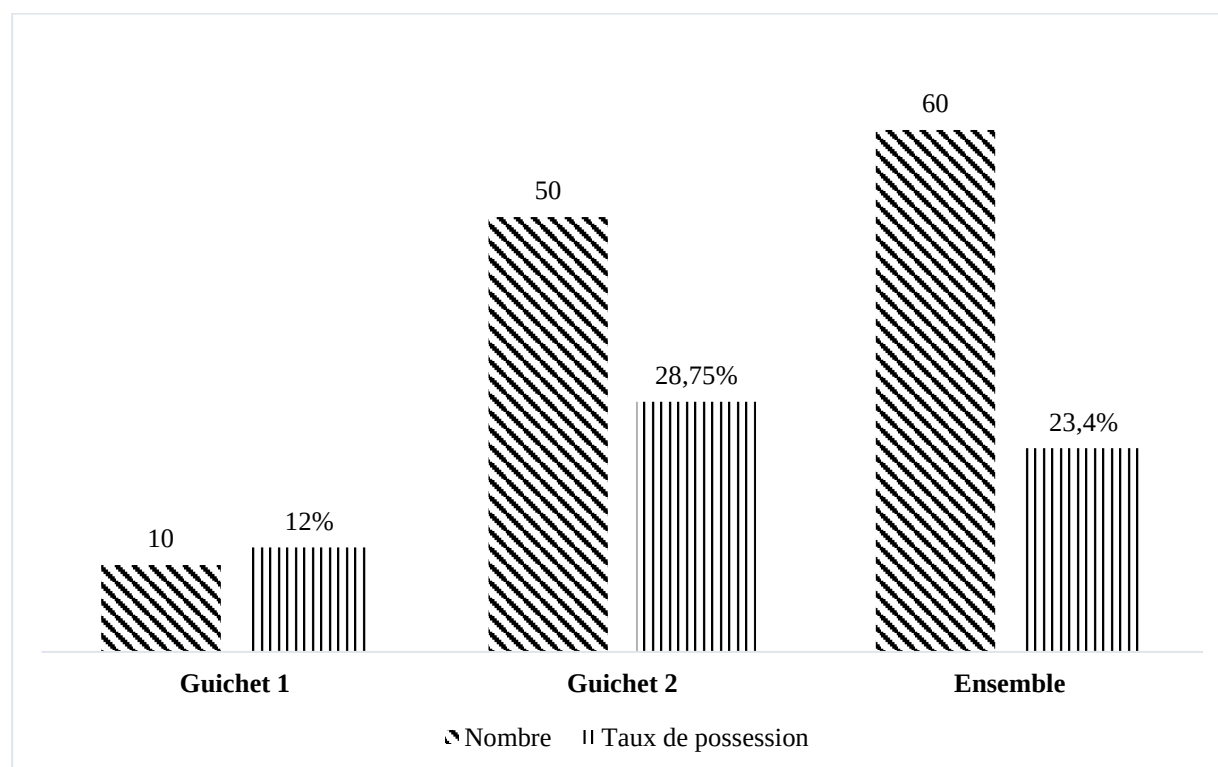


Figure 12 : situation du nombre de magasins sur les sites et proportion des producteurs qui en possède

3.2.1.2. Situation des productions

3.2.1.2.1. Spéculations produites

Des résultats de l'enquête, il ressort que la majorité des spéculations promues par le programme sont produites par les promoteurs. En effet, la proportion des promoteurs qui produise le maïs est la plus élevée (66,88% du guichet 2 et 61,33% du Guichet 1). Les spéculations les moins produites sont la Mangue (5,33%) au niveau du guichet 1 et le Moringa (1,88%) au guichet 2.

Tableau 13 : Répartition des promoteurs par spéculations produite et par guichet

Spéculations	Proportion des promoteurs (%)	
	Guichet 1	Guichet 2
Maïs	61,33	66,88
Mangue	5,33	4,38
Moringa	13,33	1,88
Niébé	46,67	40,63
Oignon	28,00	21,25
PDCO	6,67	2,50
Riz	12,00	11,88
Tomate	28,00	23,13

3.2.1.2.2. Rendements des spéculations produites

❖ Rendements des spéculations du guichet 1

Le moringa et la PDCO sont les deux spéculations cibles du guichet 1. L'analyse du tableau montre que le rendement moyen de la PDCO est de 11 500 kg/ha et celui du Moringa 1258 kg/ha.

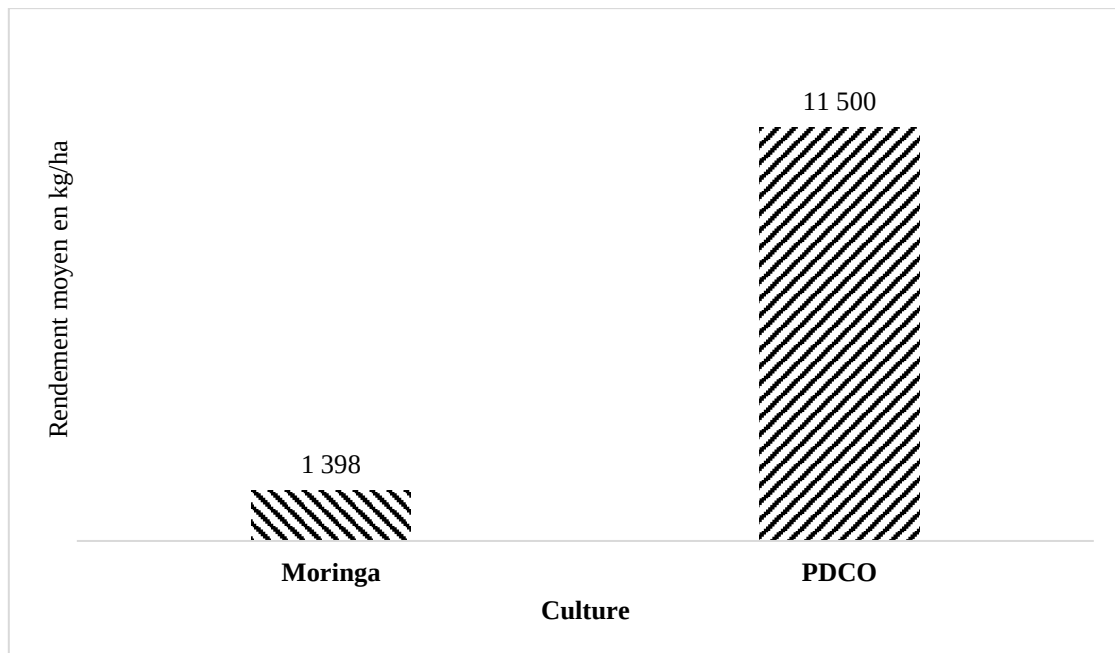


Figure 13 : Rendement moyen en kg/ha des spéculations du guichet 1

❖ **Rendements des spéculations du guichet 2**

Au niveau du guichet 2, les spéculations cibles sont les agrumes, le maïs, la mangue, l'oignon et la tomate avec des rendements moyens respectifs de 1 875 kg/ha, 1 930kg/ha, 8 098 kg/ha, 7615Kg/ha et 10447 Kg/ha.

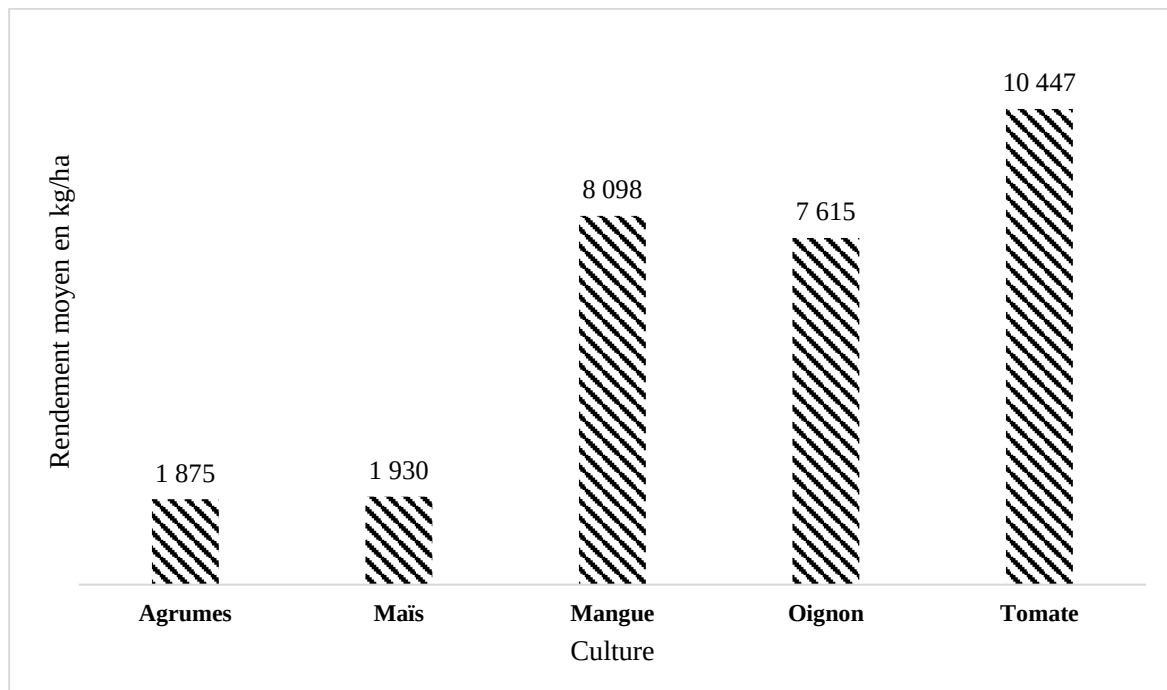


Figure 14 : Rendement moyen en kg/ha des spéculations du guichet 2

3.2.1.3. Situation économique

3.2.1.3.1. Commercialisation des produits agricoles cibles du guichet 1

La Figure 15 présente les parts vendues des produits cibles du guichet 1. L'analyse du tableau montre que 11,16% de la production du moringa et 76,46% de la PDCO sont commercialisées.

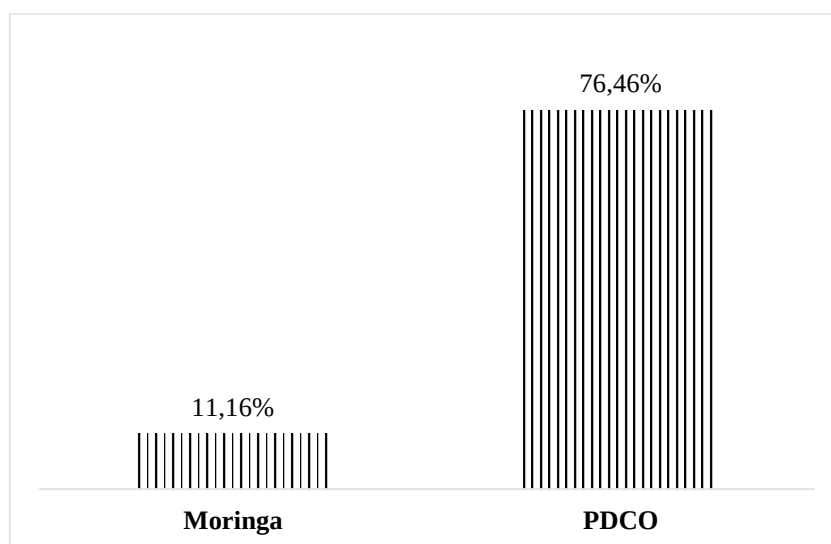


Figure 15 : Part des produits vendus au niveau du guichet 1

3.2.1.3.2. Commercialisation des produits agricoles cibles du guichet 2

La Figure 16 présente les parts vendues des produits cibles du guichet 2. L'analyse du tableau montre que quasi-totalité de la production de la tomate, des agrumes et des oignons est commercialisée. Le produit le moins vendu est le maïs avec une proportion de 57,91%.

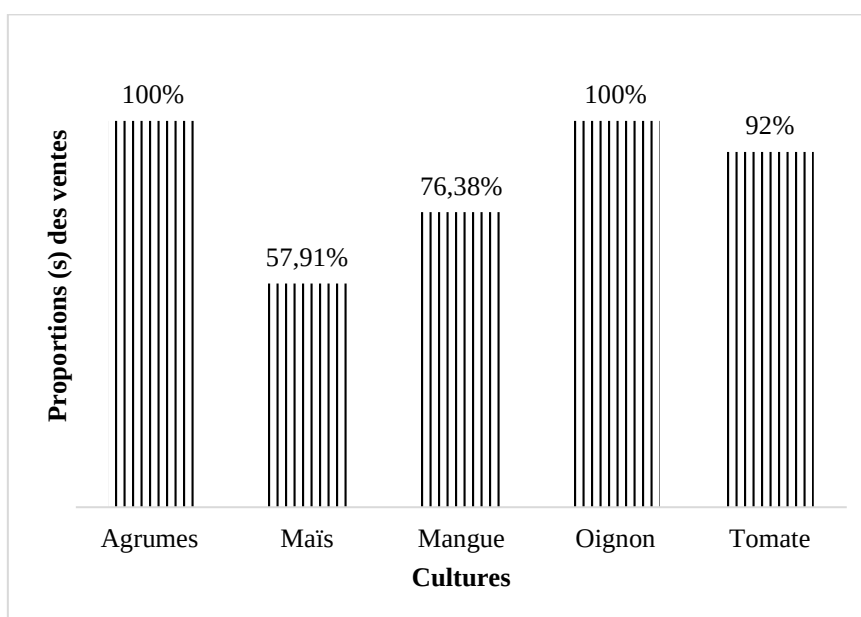


Figure 16 : Part des produits vendus au niveau du guichet 2

3.2.1.3.3. *Chiffre d'affaire moyen annuel*

❖ *Revenus issus de la vente des produits cibles du guichet 2*

Les revenus moyens annuels issus de la vente des produits du Moringa et de la PDCO sont respectivement de 675 000 FCFA et 961 000 FCFA. Le Tableau 14 présente les revenus issus de la vente des produits cibles du guichet 1.

Tableau 14 : Revenus issus de la vente des produits cibles du guichet 1

Produits	Montant moyen annuel des produits transformés (FCFA)		
	Minimum	Moyenne	Maximum
Moringa	75 000	675 000	300 000
PDCO	20 000	961 000	3 000 000

❖ *Revenus issus de la vente des produits cibles du guichet 2*

Les revenus moyens issus de la vente des produits cibles du guichet 2 que sont les agrumes, le maïs, la mangue, l'oignon et la tomate sont respectivement de 910 000 FCFA, 1 306 790 FCFA, 794 000 FCFA, 2 098 900 FCFA et 2 778 275 FCFA.

Tableau 15 : Revenus issus de la vente des produits cibles du guichet 2

Produits	Montant moyen annuel des produits transformés (FCFA)		
	Minimum	Moyenne	Maximum
Agrumes	200 000	910 000	800 000
Maïs	60 000	1 306 790	26 500 000
Mangue	45 000	794 000	3000 000
Oignon	5000	2 098 900	50 000 000
Tomate	4000	2 778 275	100 000 000

3.2.1.3.4. *Marchés actuels*

Le Tableau 16 donne la situation des principaux marchés utilisés par les promoteurs pour écouler leurs productions. Les promoteurs fréquentent prioritairement les marchés locaux (72,77%), le bord site d'exploitation (45,96%) et les marchés régionaux (18,72%). Cependant, il ressort qu'aucun promoteur ne fréquente le marché international.

Les ventes au niveau bord site et marché local sont relativement plus élevées au niveau du guichet 1 tandis que les marchés régionaux et nationaux sont plus fréquentés par les promoteurs du guichet 2.

Tableau 16 : Principaux marchés destination des produits des promoteurs

Marché	Proportion des promoteurs (%)		
	Guichet 1	Guichet 2	Ensemble
Bord site	50,7	43,8	45,96
Marché local	80,0	69,4	72,77
Marché régional	10,7	22,5	18,72
Marché national	5,3	15,6	12,3
Marché institutionnel	4,0	2,5	3,0
Marché sous régional	4,0	1,2	2,1
Marché international	0	0	0

3.2.1.3.5. Destination du revenu issu des ventes

Le **Tableau 17** indique la destination des revenus issus des ventes des produits agricoles. Ces revenus sont prioritairement destinés au réinvestissement pour 84,26%, à la santé pour 74,89%, à la scolarisation des enfants pour 73,19% et à l'alimentation pour 72,77%.

Tableau 17 : Répartition des promoteurs du maillon production selon l'utilisation des revenus

Destinations du revenu	Proportion des promoteurs (%)		
	Guichet 1	Guichet 2	Ensemble
Epargne	57,33	47,50	50,64
Alimentation	80	69,38	72,77
Santé	86,67	69,38	74,89
Scolarisation	81,33	69,38	73,19
Evènements sociaux	64	52,50	56,17
Réinvestissement	81,33	85,63	84,26

3.2.1.3.6. Relations avec les IMF

Cette variable concerne les promoteurs ayant déjà contracté un prêt dans une institution financière. La **Figure 17** montre la situation de l'accès des promoteurs aux prêts auprès des IMF par guichet. En effet de façon générale plus de la moitié des promoteurs (53,19%) ont accès aux prêts. Au niveau du guichet 1, on note que 57,33% des promoteurs ont accès aux crédits contre 51,25% au niveau du guichet 2.

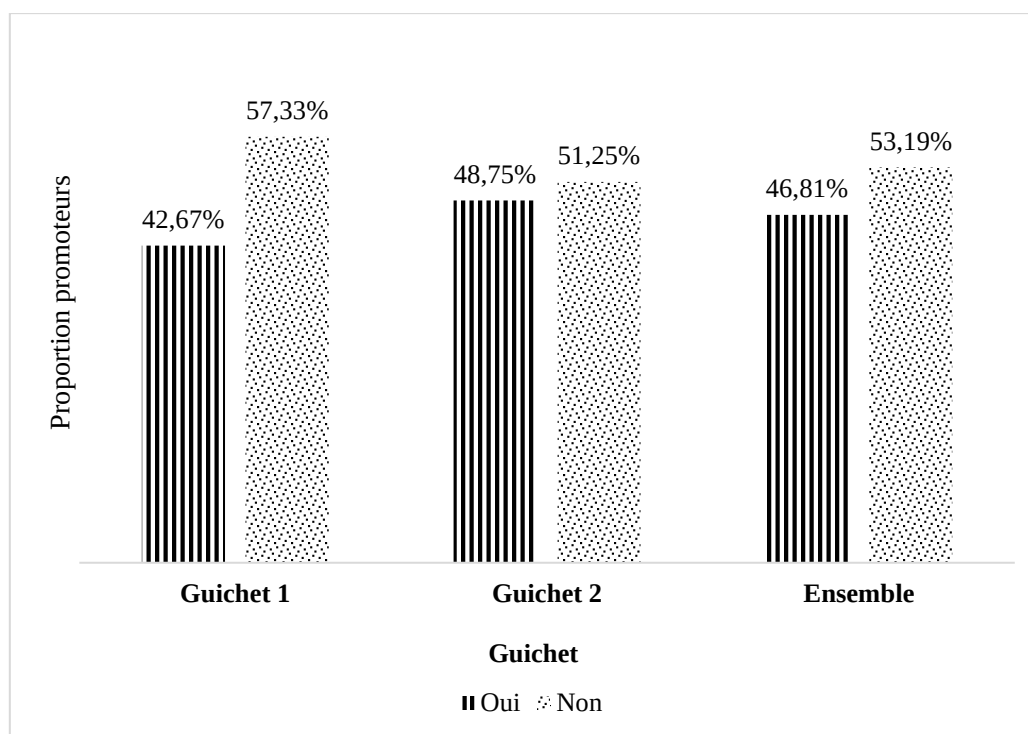


Figure 17 : Répartition des promoteurs du maillon production selon l'accès au crédit

3.2.1.4. Expérience dans l'activité du microprojet

Le **Tableau 18** : Tableau 18 présente l'expérience des promoteurs dans l'activité pour laquelle ils sont bénéficiaires. De façon générale, les plus nombreux sont les promoteurs qui ont une expérience comprise entre 1 à 5 ans (30%). Par contre, 17,80% des promoteurs disposent d'aucune expérience dans le domaine de leurs microprojets.

Tableau 18 : Répartition des promoteurs du maillon production selon leur expérience

Expérience	Proportion des promoteurs (%)		
	Guichet 1	Guichet 2	Ensemble
Aucune	29,33	12,50	17,87
[1-5[ans	30,67	30,00	30,21
[5-10[ans	18,67	28,75	25,53
>=10 ans	21,33	28,75	26,38

3.2.1.5. Mesures de résilience face au changement climatique

Le **Tableau 19** montre que les pratiques de résilience au changement climatique mis en œuvre par la majorité des promoteurs sont : l'utilisation des fertilisants organiques (80%), l'utilisation de semences de variétés améliorées (69,79%) et la pratique de l'agroforesterie (39,57%),

l'utilisation des bio pesticides (31,91%), la pratique des techniques CES/DRS (28,09%) et l'utilisation de l'énergie renouvelable (19,15%).

Tableau 19 : Répartition des promoteurs du maillon production selon la pratique des mesures de résilience face au changement climatique

Mesures de résilience	Guichet 1	Guichet 2	Ensemble
CES/DRS	26,67	28,75	28,09
Semence améliorée	65,33	71,88	69,79
Fertilisants organiques	69,33	85,00	80,00
Bio pesticides	22,67	36,25	31,91
Agroforesterie	45,33	36,88	39,57
Energie renouvelable	16,00	20,63	19,15

3.2.1.6. Thèmes de formation reçus

La **Figure 18** illustre la proportion des promoteurs ayant bénéficié de diverses thématiques formation. Les principales thématiques sont : les itinéraires techniques de production (61,28%), la production des fertilisants organiques (42,55%) et la gestion des nuisibles (24,26%).

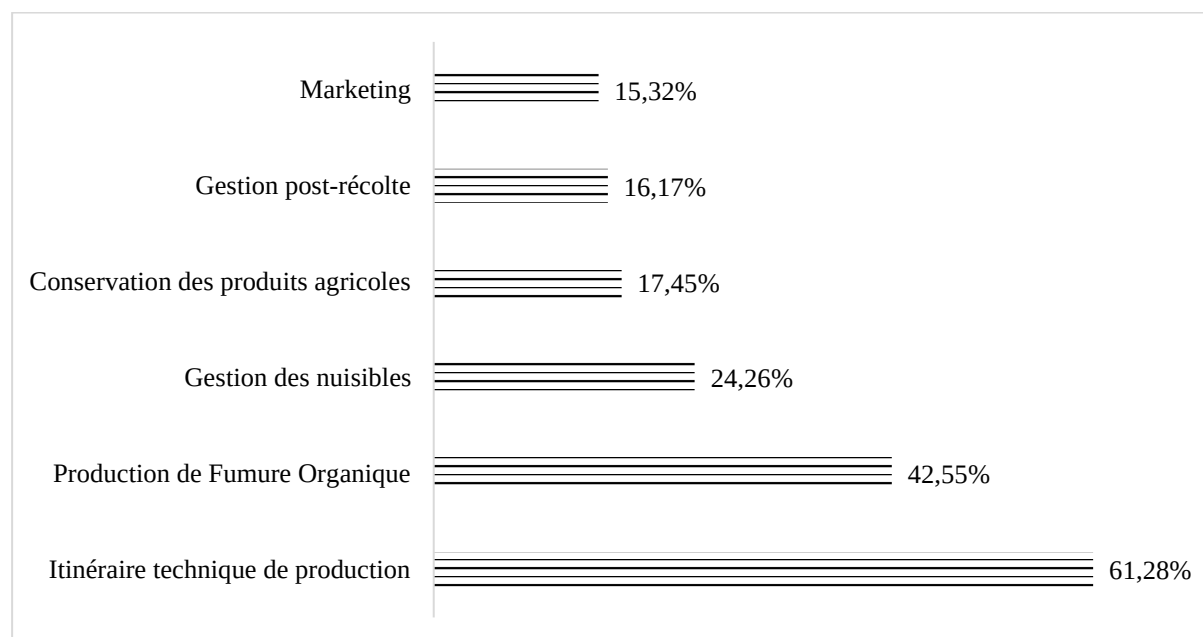


Figure 18 : Répartition des promoteurs du maillon production selon le thème de formation reçus

3.2.2. Maillon transformation

3.2.2.1. Facteurs de production

3.2.2.1.1. Main d'œuvre

❖ Répartition de la main d'œuvre par guichet et par type

Les promoteurs intervenant dans le maillon transformation emploient différentes catégories de main d'œuvre. L'analyse des données montre qu'ils emploient en moyenne 11 salariés saisonniers, 9 salariés permanent et 5 membres de leurs familles. Les promoteurs du guichet 3 emploient plus de mains d'œuvre saisonnières (en moyenne 15) tandis que ceux du guichet 2 utilisent plus de la main d'œuvre permanente (en moyenne 10). La **Figure 19** présente la répartition des catégories de main d'œuvre par guichet.

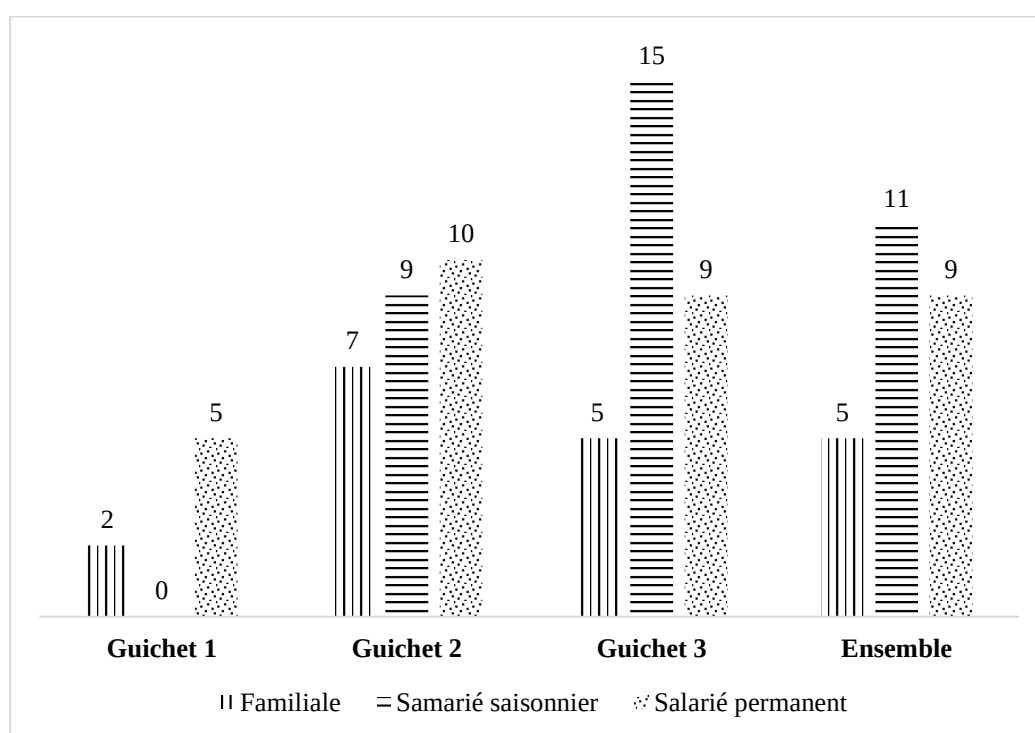


Figure 19 : Nombre moyen de personnes employées par catégorie de main d'œuvre et par guichet

❖ Répartition de la main d'œuvre selon le genre

Les femmes et les jeunes sont assez représentées avec plus de 50% dans chaque catégorie comme l'indique la Figure 20.

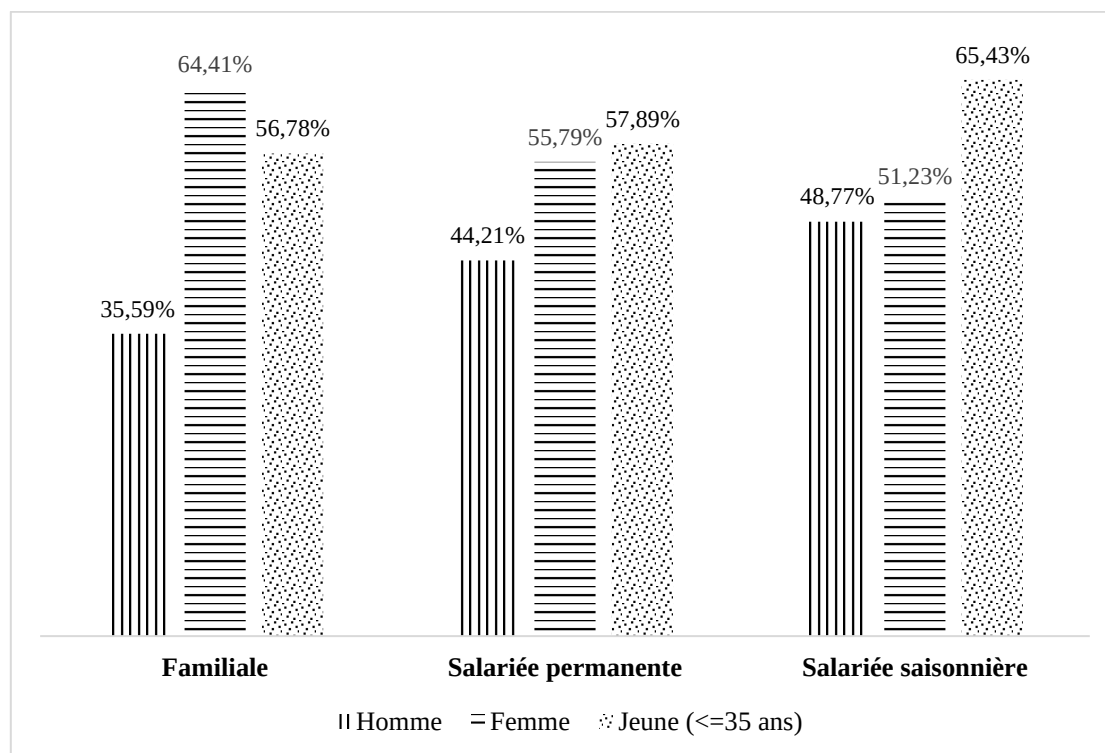


Figure 20 : Répartition de la main d'œuvre du maillon transformation selon le genre

3.2.2.1.2. Equipements de transformation/Conservation

Les promoteurs disposent d'un nombre varié d'équipements relativement faible en fonction des guichets. On note qu'au niveau du guichet 1, les promoteurs possèdent de petits matériels tels que les bâches (33,33%), les fours à gaz (33,33%) et les marmites (66,66%). En plus du petit matériel, les promoteurs des guichets 2 et 3, utilisent des équipements assez modernes de transformation et conservation comme les égreneuses, les broyeuses, chambres froides. Le Tableau 20 présente proportion des promoteurs possédant les équipements de transformation/conservation.

Tableau 20 : Equipements de transformation/Conservation

Equipement	Guichet 1		Guichet 2		Guichet 3		Ensemble	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Bâche	1	33,33	24	37,50	39	29,17	64	32,56
Balance	0	0	0	0	1	4,17	1	2,33
Barrique classique	0	0	20	6,25	0	0	20	2,33
Bassine	0	0	0	0	11	12,50	11	6,98
Batteuse	0	0	1	6,25	0	0	1	2,33
Broyeur	0	0	9	12,50	5	8,33	14	9,30
Chambre froide	0	0	0	0	1	4,17	1	2,33
Congélateur	0	0	2	6,25	0	0	2	2,33
Décortiqueuse	0	0	3	12,50	27	12,50	30	11,63
Égreneuse	0	0	0	0	30	12,50	30	6,98
Encapsuleuse	0	0	1	6,25	0	0	1	2,33
Ensacheuse	0	0	2	12,50	1	4,17	3	6,98
Four à gaz	1	33,33	7	43,75	5	8,33	13	23,26
Fut	0	0	0	0	2	4,17	2	2,33
Groupe électrogène	0	0	0	0	1	4,17	1	2,33
Machine à souder	0	0	0	0	1	4,17	1	2,33
Malaxeuse	0	0	1	6,25	0	0	1	2,33
Marmite pour la	4	66,67	21	37,50	13	16,67	38	27,91
Mixeuse	0	0	1	6,25	1	4,17	2	4,65
Moulin	0	0	6	18,75	11	25,00	17	20,93
Passoire	0	0	0	0	3	4,17	3	2,33
Séchoirs	1	33,33	26	50	7	16,67	34	30,23
Table pour la transformation	1	33,33	24	56,25	21	33,33	46	41,86
Thermo scelleuse	0	0	5	18,75	0	0	5	6,98
Torréfacteur	0	0	2	6,25	2	8,33	4	6,98

3.2.2.1.3. Equipements de transport

L'analyse de la Figure 21 montre que la plupart des promoteurs du guichet 3 disposent des équipements de transport tels que les camions (25%), les charrettes (33,33%), les tricycles (41,67%) et véhicules fourgonnettes (4,17%). Toutefois, on note que le tricycle est le moyen de transport le plus utilisé. Par contre, les promoteurs du guichet 1 ne disposent d'aucun moyen de transport.

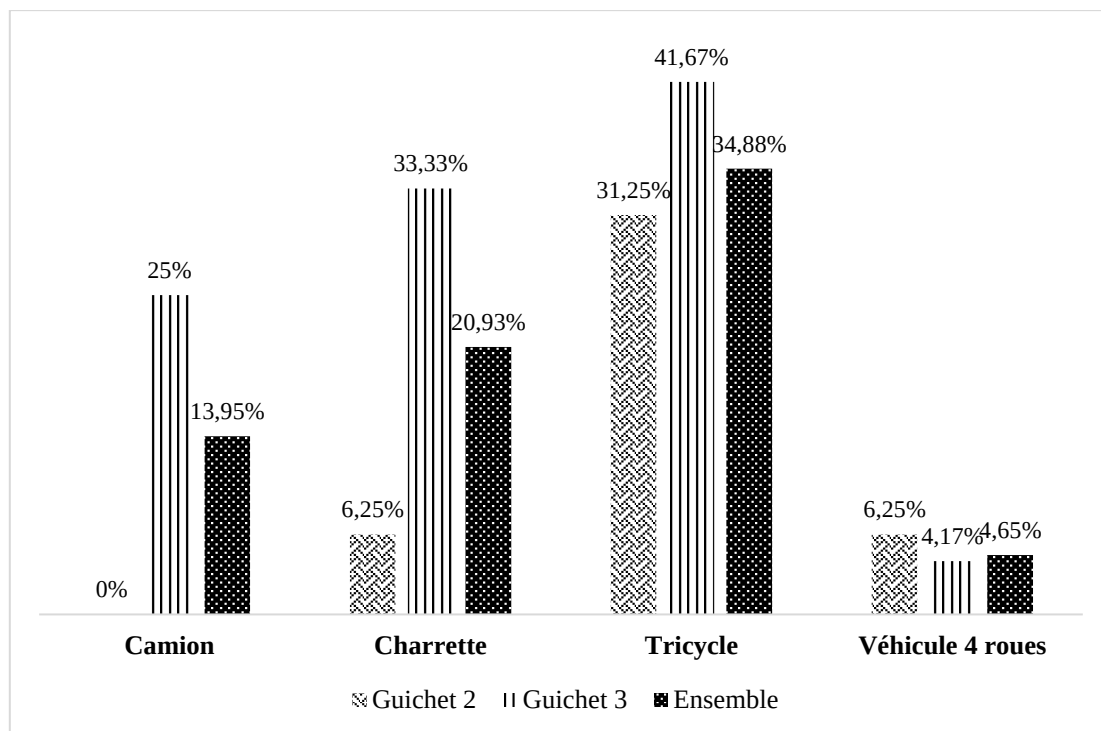


Figure 21 : Taux de possession d'équipements de transport des promoteurs du maillon transformation

3.2.2.1.4. Situation des infrastructures

Les infrastructures répertoriées sur les sites de transformation/conservation sont constituées de forages, de puits, de magasins, des bâtiments de transformation, de chambres froides et de boutiques de vente. La répartition par guichet reste faible surtout au niveau du guichet 1 dont seulement 2 promoteurs disposent de bâtiment de transformation. Par contre au niveau du guichet 3 le nombre d'infrastructures varie de 3 pour les chambres froides à 17 pour les magasins. La situation détaillée de ces infrastructures est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 21 : situation des Infrastructures disponibles sur les sites de transformation/conservation

Infrastructure	Guichet 1		Guichet 2		Guichet 3		Ensemble	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Forage	0	0	3	12,50	9	37,5	12	25,58
Magasin	0	0	3	18,75	18	50,0	21	34,88
Puits	0	0	4	18,75	5	20,8	9	18,60
Bâtiment de transformation	2	66,67	5	31,25	11	33,3	18	34,88
Chambre de froide	0	0	0	0	3	12,5	3	6,98
Boutique de vente	0	0	2	12,50	8	29,1	10	20,93

3.2.2.2. Situation des activités de transformation

3.2.2.2.1. Situation des produits transformés par promoteur

De façon générale, la proportion des promoteurs intervenant dans la transformation des produits cibles du PRSA-BF est faible. L'analyse du tableau ci-dessous montre que la proportion des promoteurs intervenant dans la transformation du maïs est la plus élevée avec 34,88% contre 2,33% pour les agrumes.

Tableau 22 : Répartition des promoteurs par produits transformée et par guichet

Produits	Proportion des promoteurs (%)			
	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Ensemble
Agrumes	0	0	4,17	2,33
Maïs	66,67	25	37,50	34,88
Mangue	0	18,75	8,33	11,63
Moringa	33,33	18,75	0,00	9,30
Niébé	0	18,75	4,17	9,30
Oignon	0	25	0	9,30
PDCO	33,33	18,75	0	9,30
Riz	66,67	18,75	4,17	13,95
Tomate	33,33	6,25	12,50	11,63

3.2.2.2.2. Produits transformés

❖ Produits transformés au niveau du guichet 1

Les produits transformés au niveau du guichet 1 sont le moringa et la PDCO. L'analyse du tableau révèle que les quantités moyennes transformées sont respectivement 350 et 500 kg/an pour le moringa et la PDCO.

Tableau 23 : Quantité moyenne annuelle des produits transformés au guichet 1

Produits	Quantité moyenne annuelle transformée (kg)		
	Minimum	Moyenne	Maximum
Moringa	350	350	350
PDCO	500	500	500

❖ *Produits transformés au niveau du guichet 2*

Les produits transformés au niveau du guichet 2 sont le maïs, la mangue, le niébé, l'oignon et la tomate avec des quantités moyennes annuelles respectives de 4 550 kg, 467 kg, 383 kg, 2 250 kg et 400 kg.

Tableau 24 : Quantité moyenne annuelle des produits transformés au guichet 2

Produits	Quantité moyenne annuelle transformée (kg)		
	Minimum	Moyenne	Maximum
Maïs	200	4 550	12 000
Mangue	300	467	600
Niébé	250	383	500
Oignon	200	2 250	7 500
Tomate	400	400	400

❖ *Produits transformés au niveau du guichet 3*

Les produits transformés au niveau du guichet 3 sont les agrumes, le maïs, la mangue, le niébé, le riz et la tomate avec des quantités moyennes annuelles respectives de 21 168 kg, 262 933 kg, 575 kg, 2 400 kg, 200 000 kg et 12 173 kg.

Tableau 25 : Quantité moyenne annuelle des produits transformés au guichet 3

Produits	Quantité moyenne annuelle transformée (kg)		
	Minimum	Moyenne	Maximum
Agrumes	21 168	21 168	21 168
Maïs	2 000	262 933	1 500 000
Mangue	150	575	1 000
Niébé	2 400	2 400	2 400
Riz	200 000	200 000	200 000
Tomate	120	12 173	35 000

3.2.2.3. Situation économique

3.2.2.3.1. Commercialisation des produits transformés

Toute la quantité transformée de la PDCO est destinée à la vente. La part vendue du moringa représente 28,57% (Cf. **Figure 22**). Des données de l'étude, il ressort que toutes les quantités des produits transformés au niveau des guichets 2 et 3 sont vendues.

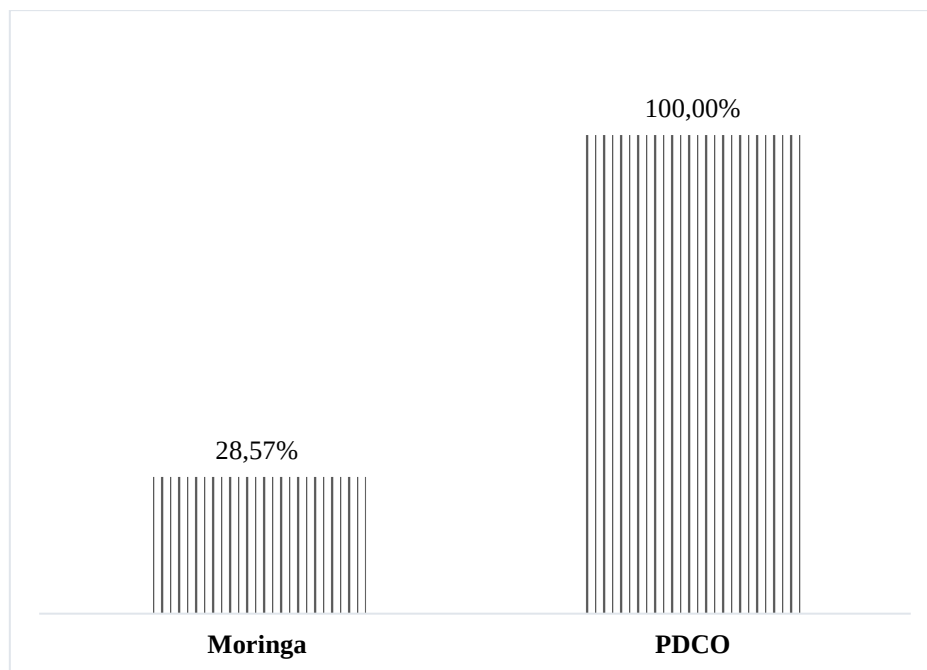


Figure 22 : Situation de vente des produits transformés du guichet 1

3.2.2.3.2. Chiffre d'affaire moyen annuel

❖ Revenu annuel moyen des promoteurs du guichet 1

Le revenu annuel moyen de la vente des produits transformés au niveau du guichet 1 est de 200 000 FCFA pour le moringa et de 500 000 FCFA pour la PDCO (Cf. **Tableau 26**).

Tableau 26 : Revenu annuel moyen des produits transformés des promoteurs du guichet 1

Produits	Revenu annuel de la vente des produits transformés (FCFA)		
	Minimum	Moyenne	Maximum
Moringa	200 000	200 000	200 000
PDCO	500 000	500 000	500 000

❖ Revenu annuel moyen des promoteurs du guichet 2

La moyenne des revenus moyens annuels de la vente des produits transformés au niveau du guichet 2 varie de 250 000 FCFA pour le niébé à 2 625 000 FCFA pour le maïs. Le tableau ci-dessous présente le revenu moyen annuel de la vente des produits transformés

Tableau 27 : Revenu annuel moyen des promoteurs du guichet 2

Produits	Revenu annuel de la vente des produits transformés (FCFA)		
	Minimum	Moyenne	Maximum
Maïs	100 000	2 625 000	7 200 000
Mangue	250 000	1 628 667	3 500 000
Moringa	200 000	1 500 000	2 500 000
Niébé	150 000	250 000	400 000
Oignon	700 000	1 687 500	3 050 000
Patate douce a chaire	1 000 000	1 558 667	2 176 000
Tomate	800 000	800 000	800 000

❖ **Revenu annuel moyen des promoteurs du guichet 3**

La moyenne des revenus moyens annuels de la vente des produits transformés au niveau du guichet 3 se situe entre 1 400 000 FCFA pour le niébé et 200 000 000 FCFA pour le riz. Le tableau ci-dessous présente le revenu moyen annuel de la vente des produits transformés

Tableau 28 : Revenu annuel moyen des promoteurs du guichet 3

Produits	Revenu annuel de la vente des produits transformés (FCFA)		
	Minimum	Moyenne	Maximum
<i>Agrumes</i>	21 168 000	21 168 000	21 168 000
<i>Maïs</i>	3 700 000	66 860 889	325 000 000
<i>Mangue</i>	600 000	1 550 000	2 500 000
<i>Niébé</i>	1 400 000	1 400 000	1 400 000
<i>Riz</i>	200 000 000	200 000 000	200 000 000
<i>Tomate</i>	700 000	4 966 667	13 500 000

3.2.2.3.3. Marchés actuels

Les produits transformés sont écoulés sur différents marchés dont principalement sur le marché local soit 76,74% des promoteurs. Par ailleurs, une faible proportion (2,33%) vend leurs produits sur les marchés internationaux. Le tableau ci-après donne la situation détaillée de la proportion des promoteurs par marché fréquenté et par guichet.

Tableau 29 : Marchés de commercialisation des produits transformés

Marché	Proportion des promoteurs (%)			
	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Ensemble
Bord site	66,67	31,25	20,83	27,91
Marché local	100	81,25	70,83	76,74
Marché régional	33,33	56,25	33,33	41,86
Marché national	33,33	37,50	41,67	39,53
Marché institutionnel	0	0	4,17	2,33
Marché sous régional	0	12,50	12,50	11,63
Marché international	33,33	6,25	0	4,65

3.2.2.3.4. Destination du revenu issu des ventes

Les revenus des promoteurs sont utilisés pour l'amélioration de leurs conditions de vie en particulier l'alimentation (76,74%), la santé (72,09%) et la scolarisation des enfants (67,44%). Les données détaillées sont consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 30 : Répartition des promoteurs du maillon transformation selon l'utilisation des revenus

Destinations du revenu	Proportion des promoteurs (%)			
	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Ensemble
Epargne	100	68,75	66,67	69,77
Alimentation	100	87,50	66,67	76,74
Santé	100	75,00	66,67	72,09
Scolarisation	66,67	81,25	58,33	67,44
Evènements sociaux	100	62,50	70,83	69,77
Réinvestissement	100	87,50	79,17	83,72

3.2.2.3.5. Relation avec les Institutions financières

Cette variable concerne les promoteurs ayant déjà contracté un prêt dans une institution financière. L'analyse de la figure ci-après montre que 58,14% des promoteurs du maillon transformation ont bénéficié d'un financement auprès des institutions financières. Selon, les guichets tous les promoteurs du guichet 1 ont accès aux crédits avec les institutions financières (Cf. Figure 23).

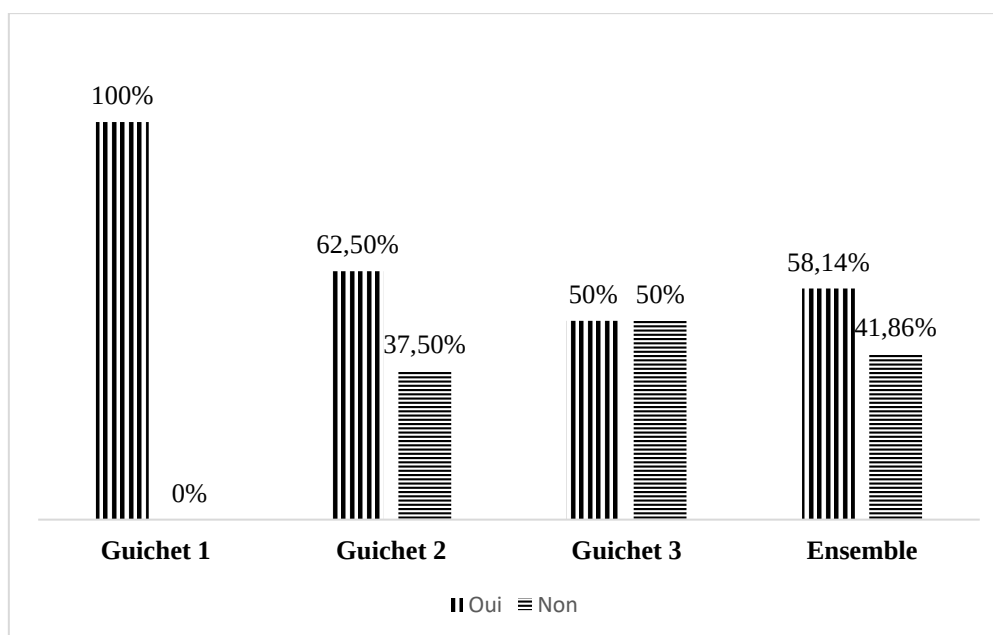


Figure 23 : Proportion des promoteurs ayant accès aux crédits avec les Institutions financières

3.2.2.3.6. *Expérience dans l'activité du microprojet*

L'expérience des promoteurs dans l'activité de leur microprojet est variable. De l'analyse du tableau, il ressort que 18,60% des promoteurs n'ont aucune expérience. Environ 27,91% des promoteurs ont une expérience comprise entre 1 à 5 ans et il en est de même pour ceux compris entre 5 à 10 ans. Les promoteurs ayant des expériences supérieures à 10 ans représentent 25,58% et sont issus essentiellement des guichets 2 et 3.

Tableau 31 : Répartition des promoteurs du maillon production selon leur expérience dans l'activité du microprojet

Expérience	Proportion des promoteurs (%)			
	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Ensemble
Aucune	0	12,50	25	18,60
[1-5[ans	33,33	31,25	25	27,91
[5-10[ans	66,67	31,25	20,83	27,91
>=10 ans	0	25	29,17	25,58

3.2.2.3.7. *Mesures de résilience aux changements climatiques*

Afin d'atténuer les effets de leurs activités sur l'environnement, les promoteurs utilisent des mesures de résilience comme l'utilisation de foyers améliorés et de l'énergie renouvelable. Ces pratiques sont faiblement appliquées soit 13,95% pour les foyers améliorés et 30,23% pour les énergies renouvelables (Cf. **Tableau 32**).

Tableau 32 : Répartition des promoteurs du maillon transformation selon la pratique des mesures de résilience face au changement climatique

Mesures de résilience	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Ensemble
Foyer amélioré	33,33	25,00	4,17	13,95
Energie renouvelable	0,00	18,75	41,67	30,23

3.2.2.3.8. *Thèmes de formation reçues*

Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités, les promoteurs ont bénéficié de diverses formations relatives à la transformation et à la conservation des produits. En effet, 48,84% des promoteurs ont bénéficié des formations sur les bonnes pratiques d'hygiène et de transformation. En ce qui concerne les thématiques de formation en lien avec le marketing et les technologies de conservation des produits, on constate un faible niveau de renforcement des capacités avec respectivement 32,56% et 34,88% des promoteurs. La figure ci-après présente la situation des renforcements des capacités techniques des promoteurs.

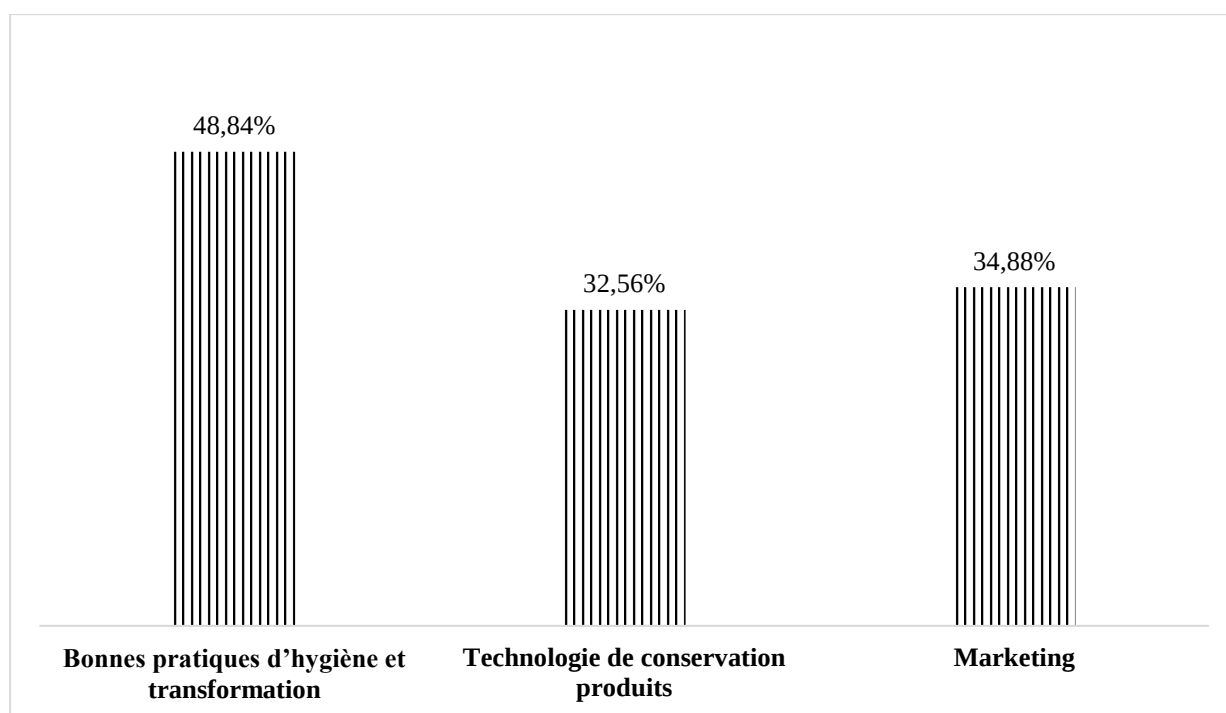


Figure 24 : Répartition des promoteurs du maillon transformation selon le thème de formation reçus

3.2.3. Maillon prestations de services

3.2.3.1. Facteurs de production

3.2.3.1.1. Main d'œuvre

❖ Répartition de la main d'œuvre par guichet et par type

Dans le cadre des microprojets sous financement PRSA-BF, les prestations de service portent uniquement sur les brigades mobiles d'irrigation. Ces promoteurs sont au nombre de 14 et sont tous du guichet 1. L'analyse de la Figure 25 montre que les promoteurs intervenant dans la prestation de service emploient plus la main d'œuvre saisonnière salariée soit en moyenne 8 personnes. La figure ci-après présente les différentes catégories de main d'œuvre utilisée dans les prestations de service.

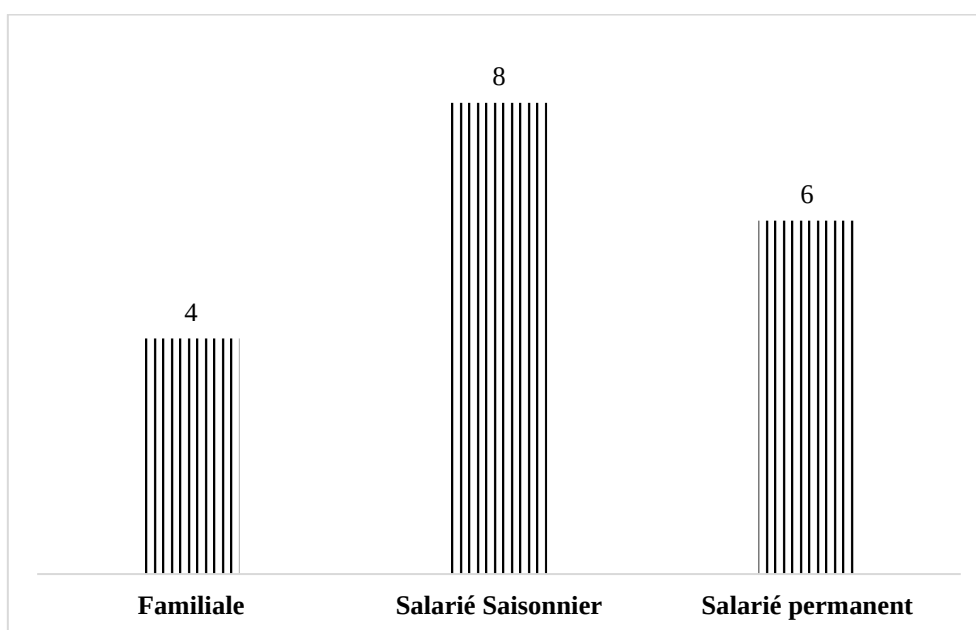


Figure 25 : Répartition de la main d'œuvre des promoteurs du maillon prestation de service par guichet et par type

❖ Répartition de la main d'œuvre selon le genre

L'analyse de la main d'œuvre en fonction du genre montre une prise en compte des femmes et des jeunes. Au niveau de la main d'œuvre saisonnière salariée les femmes et les jeunes représentent respectivement 51,28% et 76,92%. La Figure 26 traduit les différentes proportions de main d'œuvre selon le genre

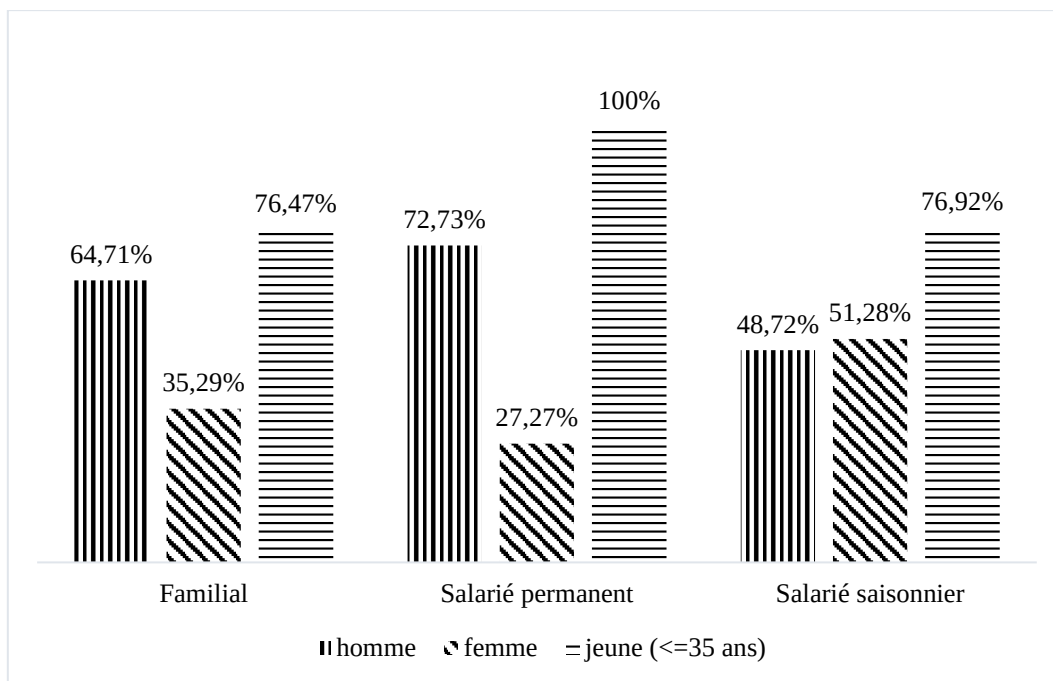


Figure 26 : Répartition de la main d'œuvre du maillon prestation de service selon le genre

3.2.3.1.2. Equipements de prestation

❖ Equipements d'irrigation

Divers équipements sont utilisés par les promoteurs pour l'irrigation notamment les châteaux d'eau (7,14%), les motopompes (21,43%) et les PVC (14,29%). Le tableau ci-après donne la situation de possession des équipements d'irrigation.

Tableau 33 : Situation de possession des équipements d'irrigation

Équipement	Nombre	Proportion des promoteurs (%)
Châteaux d'eau/polytank	3	7,14
Motopompe	3	21,43
PVC	9	14,29

❖ Equipements de transport

Les différents moyens de transport utilisés par les prestataires de services vont de la logistique moderne aux petits équipements. Du reste de manière globale, on constate un niveau faible d'utilisation des camions et des tricycles soit respectivement 7,14% et 14,29%. Le tableau suivant donne un aperçu du niveau d'utilisation de la logistique de transport. Ces deux moyens de transport utilisent les motopompes et les polytanks pour l'irrigation.

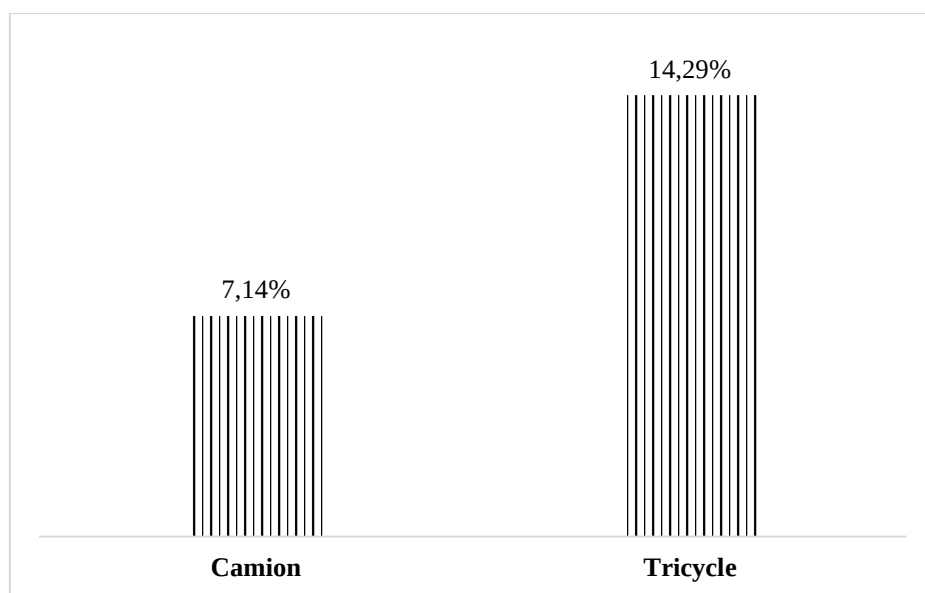


Figure 27 : Taux de possession d'équipements de transport des promoteurs du maillon prestataires de service

3.2.3.2. Situation économique

3.2.3.2.1. Chiffre d'affaire moyen annuel

L'ensemble des prestataires de service sont dans la catégorie des microentreprises avec des chiffres d'affaire de moins de 15 millions. Plus de la moitié des prestataires de services soit 57,14% ont un chiffre d'affaire compris entre 1 à 5 millions (Cf. Figure 28).

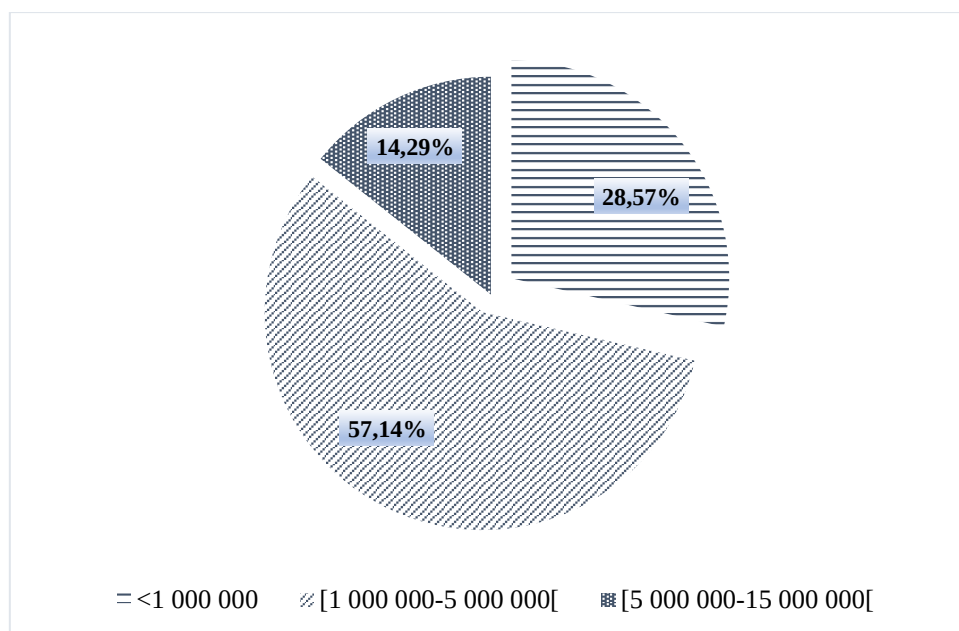


Figure 28 : Chiffre d'affaire des prestataires de service

3.2.3.2.2. Destination du revenu issu de la prestation de service

Les revenus des prestataires de service sont utilisés principalement pour l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages, l'épargne et le réinvestissement. Tous les promoteurs allouent leurs revenus à la santé et la scolarisation des enfants. Le tableau ci-après fait la situation de l'utilisation des revenus des promoteurs.

Tableau 34 : Répartition des promoteurs du maillon prestation de service selon l'utilisation des revenus

Destinations du revenu	Proportion des promoteurs (%)
Epargne	92,86
Alimentation	85,71
Santé	100
Scolarisation	100
Evènements sociaux	85,71
Réinvestissement	78,57

3.2.3.2.3. Relation avec les Institutions financières

Cette variable concerne les promoteurs ayant déjà contracté un prêt dans une institution financière. L'analyse des données montre que seulement 28,57 % des prestataires de service ont déjà acquis des prêts auprès des Institutions financières.

3.2.3.2.4. Expérience dans la prestation de services

L'analyse des résultats montre que 35,71% des prestataires de service d'irrigation bénéficiaire du financement du PRSA-BF n'ont aucune expérience dans le domaine. Seulement 35,71% ont une expérience comprise entre 1 et 5 ans et 7,14% qui ont des expériences supérieures à 10 ans (Cf. Figure 29).

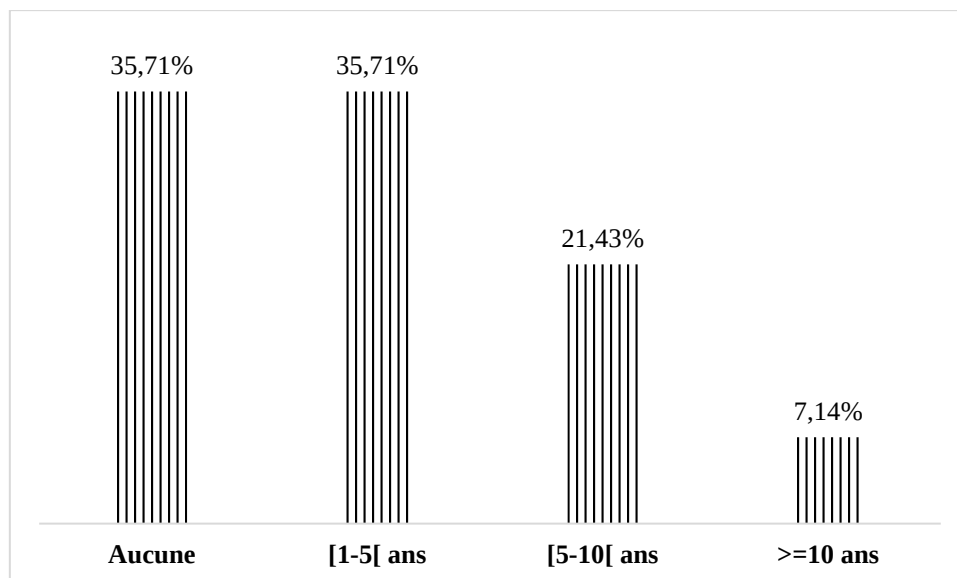


Figure 29 : Expérience dans la prestation de service

3.2.3.2.5. Mesures de résilience au changement climatique

De l'analyse des données de l'enquête, il ressort que 21,43% des promoteurs utilisent les énergies renouvelables comme mesure de résilience face aux changements climatiques.

CONCLUSION

L'établissement de la situation de la situation référence est de faire un point sur les microprojets avant le financement du PRSA-BF. Au cours de cette étude, la collecte des données s'est portée sur les investissements (infrastructures et équipements) disponibles ; les productions ; les quantités transformées ; les ventes ; le nombre et les catégories d'emplois existant ; les performances de production, de transformation et de commercialisation ; la maîtrise technique de l'activité et les outils de gestion. Elle est la base pour l'évaluation de l'impact du co-financement.

Le suivi permanent des promoteurs contribuera à les dynamiser dans le but d'améliorer la productivité, la compétitivité et les revenus des acteurs concernés.

ANNEXES

Annexe 1 : Contribution aux cibles

❖ Contribution aux cibles du cadre de résultats du PRSA

Indicateurs	Description des indicateurs	Situation de référence en 2024	Cible en 2026	
Surface sous pratique de gestion intégrée du paysage (GIP)	Superficies où sont pratiquées au moins 2 technologies GIP (MEA, semences améliorées, végétalisation, etc.)			
Technologies mises à la disposition des producteurs	Outils de vulgarisation, services après-vente, équipements modernes de production et de transformation			
Pourcentage des sous projets sélectionnés pour lesquels des mesures de résilience aux changements climatiques ont été mises en œuvre	Existence de prescriptions environnementales et sociales, niveau de mise en œuvre des prescriptions, utilisation d'énergie renouvelable, CES/DRS			
Nombre d'acteurs du secteur privé impliqué dans le commerce agricole régional	Nombre de promoteurs commercialisant leurs produits dans la sous-région et international			

❖ Contribution aux indicateurs du MARAH

Indicateurs	Situation de référence en 2024	Cible en 2026	
Modèle d'exploitation			
Forage			
Verger de mangue			
Nombre d'unités de transformation des produits agricoles mis en place			
Nombre de conserveries (chambres froides) réalisées			
Quantité de fumure organique produite			
Quantité de poissons produits en pisciculture			

Annexe 1 : Situation des équipements (nombre) par région

Annexe 2 : Equipements de production

Région	Boucle du Mouhoun	Centre-Est	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Total
Animaux de trait	28	40	97	36	13	92	36	342
Asperseurs	2	22	3	0	3	31	50	111
Broyeur mélangeur	0	0	0	0	2	0	0	2
Charrue/Houe manga	27	36	86	20	20	59	20	268
Châteaux d'eau/polytank	0	5	18	1	3	3	1	31
Equipement goutte à	0	4	5	0	0	0	0	9
Groupe électrogène	0	0	0	0	0	0	1	1
Motoculteur	3	7	11	1	0	3	1	26
Motopompe	10	15	20	8	2	23	7	85
Pulvérisateur	0	0	0	0	0	0	1	1
PVC	63	42	155	408	3	20	130	821
Semoir	1	21	20	5	1	6	0	54
Tracteur	1	8	10	1	1	5	0	26

Annexe 3 : Equipements de transport des produits

Région	Boucle du Mouhoun	Centre-Est	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Total
Camion	1	0	7	0	2	5	1	16
Charrette	30	15	45	14	16	25	13	158
Tricycle	28	9	27	7	8	22	13	114

Annexe 4 : Equipements de transformation

Région	Boucle du Mouhoun	Centre-Est	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Total
Bâche	25	0	2	10	2	18	7	64
Balance	0	0	0	0	0	1	0	1
Barrique classique	0	0	0	0	0	20	0	20
Bassine	8	0	0	0	0	3	0	11
Batteuse	0	0	0	1	0	0	0	1
Broyeur	7	0	1	0	0	6	0	14
Chambre froide	0	0	0	0	0	0	1	1
Congélateur	0	0	0	0	0	0	2	2
Décortiqueuse	25	0	0	0	0	4	1	30
Egreneuse	29	0	0	0	0	1	0	30
Encapsuleuse	0	0	0	0	0	0	1	1
Ensacheuse	0	1	1	0	0	0	1	3
Four à gaz	2	1	4	2	1	1	2	13
Fût	2	0	0	0	0	0	0	2
Groupe électrogène	0	0	1	0	0	0	0	1
Machine a souder	0	0	0	0	0	1	0	1
Malaxeuse	0	0	0	1	0	0	0	1
Marmite pour la transformation	3	1	12	11	2	5	4	38
Mixeuse	0	0	0	1	0	0	1	2
Moulin	2	0	0	4	3	6	2	17
Passoire	3	0	0	0	0	0	0	3
Séchoirs	14	1	1	2	0	10	6	34
Table pour la transformation	5	1	11	7	1	10	11	46
Thermoscelleuse	0	0	0	1	0	2	2	5
Torréfacteur	0	0	1	0	0	1	2	4

Annexe 5 : Situation des infrastructures (nombre) par région

Région	Boucle du Mouhoun	Centre-Est	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Total
Forage	11	8	26	14	7	15	4	85
Puits	20	2	28	1	0	29	17	97
Bassin d'irrigation	24	7	3	7	10	5	10	66
Bassin piscicole	1	3	5	2	13	10	5	39
BCER	0	1	0	0	1	1	0	3
Magasin	10	7	19	6	7	26	6	81
Bâtiment pour la transformation	3	1	2	2	0	8	2	18
Chambre froide	0	0	0	0	0	1	2	3
Boutique de vente	4	0	0	0	1	3	2	10

Annexe 6 : Situation des rendements moyens en kg/ha par région

Région	Boucle du Mouhoun	Centre-Est	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Total
Agrumes	0	0	0	4 063	0	3 500	0	3 950
Maïs	1 727	1 511	2 178	1 966	1 312	2 140	1 281	1 818
Mangue	1 333	12 500	0	2 857	60	1 000	0	6 107
Moringa	0	683	8 000	8 000	0	0	1 667	2 148
Niébé	495	716	553	871	912	510	847	702
Oignon	14 267	5 588	5 087	8 707	7 100	8 083	6 883	7 206
PDCO	0	8 000	8 500	8 000	1 000	0	14 667	9 611
Riz	4 220	2 517	2 828	3 520	3 000	3 580	1 400	3 107
Tomate	9 000	4 656	4 152	14 785	19 400	15 273	4 942	10 262

Annexe 7 : Quantité moyenne en kg des produits transformés par région

Région	Boucle du Mouhoun	Centre-Est	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Total
Agrumes	0	0	0	0	0	0	21 168	21 168
Maïs	380 150	200	2 000	15 000	1 000	205 000	6 100	159 067
Mangue	0	0	1 000	0	0	325	450	510
Moringa	0	0	0	675	0	100	50	375
Niébé	2 400	250	0	0	400	500	0	888
Oignon	7 500	0	1 000	200	0	300	0	2 250
PDCO	0	0	0	0	0	45 000	550	11 663
Riz	100 050	0	0	0	2 500	2 000	100	34 533
Tomate	1 400	0	17 700	120	0	0	100	7 404

Annexe 8 : Termes de référence de l'étude

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGETAIRE 075
« AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES
ET IRRIGATION »

Date d'entrée en vigueur :

28/06/2022

Durée du Programme : 05 ans

Du 21/04/2022 au 20/04/2027

Coût du Programme :

72,050 milliards FCFA soit 127,1
millions de \$ US

Financement du Programme

Financement Etat Burkinabè : 1,73%

Prêt IDA : 35,43%

Don IDA : 35,43%

Don GAFSP : 18,90%

Contribution des bénéficiaires : 8,50%

Composantes du Programme

VI. Services de conseil numérique pour
l'agriculture, la prévention et la gestion
des crises alimentaires

VII. Durabilité et capacité d'adaptation de
la base productive du système
alimentaire

VIII. Intégration des marchés alimentaires
régionaux et commerce

IX. Composante de réponse d'urgences
contingente

X. Gestion du Programme

Zones d'intervention

✓ Région de la Boucle du Mouhoun

ETABLISSEMENT DE LA SITUATION DE REFERENCE DES MICROPROJETS

Termes de référence

Visa du Coordonnateur



BANQUE MONDIALE



Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

Juillet 2024

TABLE DES MATIERES

Table des matières	ii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES GRAPHIQUES	vi
LISTE DES ANNEXES.....	vii
Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.....	Erreur ! Signet non défini.
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	viii
RESUME	ix
INTRODUCTION.....	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
II. METHODOLOGIE	4
2.1. Cadrage de l'étude	4
2.2. Conception du questionnaire de collecte des données.....	4
2.3. Collecte de données	4
2.4. Traitement et analyse des données.....	6
2.5. Rédaction du rapport d'étude.....	6
III. RESULTATS DE L'ETUDE.....	7
3.1. Caractéristiques socio-démographiques des promoteurs	7
3.2. Caractéristiques technico-économiques des exploitations/Unités.....	13
CONCLUSION	42
ANNEXES	ix

I. CONTEXTE JUSTIFICATION

Le Programme de résilience du système alimentaire (PRSA) en Afrique de l’Ouest est une réponse des organisations régionales (CILSS, CORAF) à la faible productivité du système alimentaire. Il est mis en œuvre dans plusieurs pays dont le Burkina Faso avec l’appui technique et financier de la Banque Mondiale.

Au Burkina Faso, le Programme intervient dans les Régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l’Est, des Hauts-Bassins et du Nord.

Mis en œuvre depuis avril 2022, le PRSA-BF a pour objectif de développement d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme. Pour atteindre cet objectif, il est structuré en cinq (05) composantes : (i) services de conseil numérique pour l'agriculture, la prévention et la gestion des crises alimentaires ; (ii) durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire ; (iii) intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce ; (iv) réponse d’urgences contingente ; (v) gestion du Programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre des composantes 2 et 3 du PRSA-BF, il est entamé depuis novembre 2023 un mécanisme de co-financement de microprojets au profit des bénéficiaires. Cet appel à projet vise à appuyer les initiatives porteuses des promoteurs/trices (individuelles et organisations) des filières ciblées en facilitant leur accès à des ressources (financières et/ou techniques), en vue d’améliorer de façon significative leur productivité, leur compétitivité et leurs revenus.

Le processus de sélection a permis de retenir un total de **304 microprojets** dans les sept (07) régions d’intervention à savoir le Centre Ouest, le Centre Sud, le Centre Est, Est, les Hauts Bassins, la Boucle du Mouhoun et le Nord et répartis par guichet comme suit : (i) 91 pour le guichet 1, (ii) 182 au titre du guichet 2 et (iii) 31 concernant le guichet 3. Le montant total du cofinancement est de **5 382 060 665 F CFA** dont **3 577 480 668 F CFA** au titre de la subvention et **1 804 579 997 F CFA** comme contribution des promoteurs à la mise en œuvre des microprojets.

Certains promoteurs ont mobilisé les apports personnels dans les comptes dédiés, ce qui a permis la signature des conventions de cofinancement et des protocoles tripartites promoteurs, IMF/IF et PRSA-BF. Les subventions ont aussi été virées auprès des partenaires financiers qui se chargeront

de les mettre à la disposition des promoteurs suivant le plan de financement adopté et sur présentation d'une autorisation de décaissement dûment signée par le Coordonnateur du PRSA-BF.

Avant le démarrage des activités par les promoteurs, il a été jugé nécessaire d'établir une situation de référence des microprojets. Cette situation de référence servira de base pour l'évaluation de l'impact du co-financement.

Les présents termes de référence sont élaborés pour servir de guide à l'élaboration de la situation de référence des microprojets.

II. OBJECTIF DE L'ETUDE

2.1. Objectif global

L'objectif principal de l'étude est d'établir la situation de référence des microprojets.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- collecter les données socio-économiques et techniques de base des microprojets ;
- traiter et analyser les données collectées ;
- élaborer le rapport de la situation de référence ;
- renseigner les cibles des indicateurs d'effets et d'impact en lien avec la mise en œuvre des microprojets.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette étude sont :

- les données socio-économiques et techniques de base des microprojets sont collectées ;
- les données collectées sont traitées et analysées ;
- le rapport de la situation de référence des microprojets est élaboré ;
- les cibles des indicateurs d'effets et d'impact en lien avec la mise en œuvre des microprojets sont renseignées.

IV. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

L'établissement de la situation de référence des microprojets se fera en cinq (05) étapes : (i) la rencontre de cadrage et l'élaboration des outils de collecte ; (ii) la collecte des données ; (iii) le traitement et l'analyse des données ; (iv) l'élaboration du rapport provisoire ; (v) la validation du

rapport provisoire et la restitution du rapport validé aux acteurs régionaux. L'activité sera réalisée par l'équipe du PRSA-BF en collaboration avec les directions régionales en charge de l'agriculture.

4.1. Rencontre de cadrage et élaboration des outils de collecte

La rencontre de cadrage permettra d'harmoniser les compréhensions et d'adopter un planning cohérent pour une mise en œuvre réussie de l'activité.

A l'issue de cette rencontre, l'équipe de suivi évaluation élaborera les outils de collecte des données. Les informations à collecter porteront sur :

- la situation sociale du promoteur ;
- les investissements (infrastructures et équipements) disponibles ;
- les productions ;
- les quantités transformées ;
- les ventes
- le nombre et les catégories d'emplois existant ;
- les performances de production, de transformation et de commercialisation ;
- la maîtrise technique de l'activité ;
- les outils de gestion ;
- le compte d'exploitation du promoteur ;
- etc.

Les outils de collecte élaborés seront digitalisés et déployés sur les smartphones des équipes de collecte pour une administration mobile des données.

4.2. Collecte de données

La collecte des données se fera à travers des missions terrain pour administrer les outils conçus à cet effet auprès de tous les promoteurs. Elle sera assurée par trois cadres dont deux (02) de l'UGR et un (01) de la DRARAH. Deux (02) ou trois (03) axes seront ainsi définis par chaque région en fonction du nombre de promoteurs par province.

Une supervision sera réalisée par l'UGP pour s'assurer du bon déroulement de l'activité.

La période de collecte des données sera définie en fonction du nombre de microprojets de chaque région et ne saurait excéder 10 jours. Pour ce faire, 10 jours seront accordés aux régions du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins et 5 jours pour les autres régions.

4.3. Traitement et analyse des données et rédaction du rapport

Le traitement consistera à vérifier la cohérence des données collectées avec les variables des outils de collecte, de corriger les données aberrantes, les doublons et les données manquantes et de tabuler les principaux indicateurs à analyser. Le logiciel SPSS ou le tableur Excel sera utilisé à cet effet.

Les données traitées seront soumises à une analyse descriptive des différentes variables afin de faire ressortir les tendances principales et les indicateurs de base sur les promoteurs. Les résultats de cette analyse permettront de produire le rapport de la situation de référence des microprojets.

V. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus de cette étude sont :

- la base de données des informations collectées auprès des promoteurs ;
- le rapport de la situation de référence des microprojets.

VI. CHRONOGRAMME INDICATIF

L'établissement de la situation de référence des microprojets se fera selon le chronogramme ci-dessous.

Sous activité	Période	Lieu	Méthodologie	Participants
Rencontre de cadrage et d'élaboration des outils de collecte	16 août 2024	Ouagadougou	Atelier	UGP, UGR, DRARAH
Collecte des données	19 au 28 août 2024	ZIP	Mission terrain	UGR, DRARAH, UGP
Traitement, analyse des données	9 au 14 Septembre 2024	Koudougou	Atelier	UGP, UGR
Élaboration du rapport provisoire	16 au 20 Septembre 2024	Ouagadougou	Atelier	